

ASSOCIATION DES ABONNÉS DU TELEPHONE

11 RUE BONAPARTE
GRUE ARRETOURNE
PARIS
TELEPHONE
172-41

JOURNAL MENSUEL

SOMMAIRE

Une heureuse initiative. —
A l'Étranger. — Il y a dix ans.
— Tribune. — Liste des Adhérents
à l'Association (Paris, région de
Paris et Départements.

Schneerbo

OFFICE DESNOS
FONDÉ EN 1843

C. Chassevent
Ing. E. C. P.
11, Boulevard Magenta
PARIS

Télégraphe :
INVENTION-PARI

Téléphone :
263-54

BREVETS D'INVENTION

DEPOT
des
Brevets,
Modèles, &
Marques de
Fabrique en France
et à l'Étranger.

Recherches d'Antériorité
EXPERTISES
et Procès en contrefaçon

**Plus
d'Incendie**

GRACE
à
L'Extincteur

L'ECLAIR

"L'ECLAIR" est un appareil très coquet, de forme rectangulaire contenant un liquide spécial (absolument inoffensif) qui a la propriété d'éteindre les commencements d'incendie. Avis important : Attaquer toujours le feu par sa base, c'est-à-dire par le foyer. Son fonctionnement est des plus simples, son poids est léger, il peut être manœuvré par une femme ou même un enfant ; il a surtout l'avantage de ne demander aucune préparation, ni manèment spécial, comme certains appareils similaires.

Feux de Cheminées. — Aucun feu de cheminée ne peut résister à l'extincteur "L'ECLAIR" : On dirige le jet sur la plaque du fond de la cheminée et non sur le foyer ; instantanément le feu s'apaise et s'éteint.

A. PRADIER, Seul Concessionnaire
12, Rue des Bourdonnais, Paris-1^{er}

Appareil de 2 litres (chargé) 15 fr. | Appareil de 4 litres (chargé) 25 fr.
Charge de recharge 4 fr. | Charge de recharge 1 fr.

Une Notice explicative accompagne chaque Appareil.

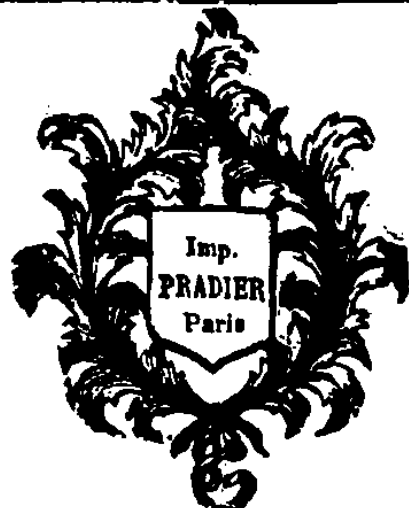
Imprimerie A. Pradier

TYPOGRAPHIE - LITHOGRAPHIE

12, Rue des Bourdonnais, 12

PARIS

TÉLÉPHONE 106-81



Catalogues & Albums Industriels

Grand Choix de GRAVURES

pour la Confection des Catalogues
de Nouveautés, Jouets, Meubles,
Chauffage, etc., etc.

TOUSSAINT & SPITZER

Agents Maritimes

1, Rue Favart, 1, PARIS

(BOULEVARD DES ITALIENS)

SERVICES RÉGULIERS :

Pour l'Angleterre, l'Allemagne, la Scandinavie, la Russie, la Méditerranée, l'Afrique (Côte orientale, Côte occidentale) les États-Unis, le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, les Indes, l'Extrême-Orient, l'Australie.

GROUPAGES

TÉLÉPHONE : 250-96

'Bar-Lock'

DIRECTION

F. RUBSAM

38^{bis}, Rue Vivienne, 38^{bis}

Typewriter
C

Téléphone
320-57

Je vois tout ce
que je dicte !!!



ÉCRITURE VISIBLE

Demandez essai gratuit du Modèle 1904

Association

DES

Abonnés du Téléphone

Siège Social : 6, rue Greffulhe, PARIS

• • • Téléphone : 112-41 • •

Une heureuse initiative

Le Conseil Général de la Charente-Inférieure, sur la proposition de M. Maurice de Montebello, Conseiller Général pour le canton de Montendre, a émis, à l'unanimité, le vœu que le Sous-Secrétaire d'Etat des postes poursuive activement l'amélioration des services téléphoniques, par la réforme des règlements en vigueur, la diminution du prix de l'abonnement et l'augmentation du personnel et du matériel.

La question des téléphones étant, au premier chef, une question d'ordre général, intéressant par conséquent tous les départements de la France, il faut espérer que l'exemple donné, sur l'initiative de M. Maurice de Montebello, par le Conseil Général de la Charente-Inférieure, sera suivi par bien des Conseils Généraux au cours de leur prochaine session.

A L'ÉTRANGER

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, nous avons dû consacrer dans notre bulletin de ce mois, une place importante à la publication des noms de nos adhérents.

Mais, dans les quelques colonnes qui nous restent, nous sommes heureux d'entretenir nos sociétaires de l'impression causée, à l'étranger, par notre groupement et par notre initiative.

Cette impression a été profonde, et, nous sommes heureux de le constater, entièrement à notre avantage. Mais, dans les éloges qui nous sont décernés, pourquoi faut-il qu'une légère pointe d'ironie vienne se glisser?

La raison en est bien claire : l'Europe, comme l'Amérique d'ailleurs, a cessé depuis longtemps déjà de nous envier notre *administration téléphonique* — ainsi d'ailleurs que nos autres administrations — et ceci pour un motif bien simple : *ils ont mieux que nous !!*

Ecoutez leurs arguments : Nos demoiselles se plaignent d'avoir 80 ou 100 abonnés à servir.

« Ce n'est rien, nous dit l'Angleterre, et la petite Belgique même, les nôtres desservent jusqu'à

200 abonnés et cela avec une rapidité dont le Français — malheureusement — n'a jamais eu idée. »

« Quant à nous, dit l'Amérique, plus de demoiselles, l'automatisme. »

Il n'entre pas dans nos intentions de discuter, pour le moment du moins, les mérites respectifs de tel ou tel système adopté à l'étranger; bientôt d'ailleurs, notre Commission Technique nous documentera à ce sujet.

Mais en attendant, nous reproduisons ci-dessous l'article qu'a bien voulu consacrer à notre Association dans son numéro du 5 août, l'*Electrical Review*, la plus importante des publications anglaises s'occupant des questions électriques.

L'*Electrical Review* jouit, en Angleterre, d'une autorité indiscutable, et il nous a paru intéressant de placer sous les yeux de nos adhérents ses réflexions extrêmement justes à l'égard de notre œuvre et de notre mission.

Nous avons reçu dernièrement le 1^{er} numéro du journal mensuel que publie l'Association récemment formée des Abonnés au Téléphone de Paris. Cette Association a été constituée au mois de mai dernier, dans le but de provoquer un mouvement général de protestation contre le système défectueux du service des Téléphones de Paris, tel qu'il est fourni aux abonnés par l'Administration française des Télégraphes.

L'Association a pour Président le Marquis M. de Montebello, assisté d'un Conseil d'administration comptant parmi ses membres de notables personnalités. Le but de l'Association est d'arriver à amener des améliorations dans le service téléphonique de Paris, qui depuis longtemps est l'objet de plaintes nombreuses; de modifier les règlements draconiens auxquels l'abonné de Paris est soumis; d'augmenter le développement du service et de réduire les taux d'abonnement. En vue de donner une publicité effective aux plaintes des abonnés au Téléphone de Paris, ainsi qu'aux travaux et recherches de l'Association, un Bulletin officiel mensuel a été fondé; le 1^{er} numéro de cette publication paraissant promettre une contribution excessivement intéressante à tout ce qui s'écrit périodiquement sur le Téléphone.

Le Bulletin commence par un article de fond du Président de l'Association qui esquisse à grands traits le programme que l'Association s'est tracé. Cet article est suivi de notes diverses, montrant l'intérêt éveillé par l'Association des Abonnés au Téléphone, aussi bien dans les milieux officiels que dans la Presse.

Il y est donné un compte rendu des récents procès intentés par l'Administration des Téléphones de France aux abonnés accusés de s'être laissé aller à des violences de langage en parlant aux employés.

Le plus fameux de ces procès est celui de Mlle Sylviac, qui, on se le rappelle, fut acquittée du fait d'avoir commis une offense contre ce fonctionnaire auguste, la Demoiselle du Téléphone de Paris.

Les deux articles les plus intéressants sont la description d'une visite faite par plusieurs membres du

Conseil d'administration au siège central des Téléphones à Paris, et une lettre signée « Un groupe d'employées » récapitulant les doléances des demoiselles employées au service téléphonique.

Dans son article de fond, M. de Montebello démontre que l'Association ne peut être soupçonnée d'être l'avant-garde de quelque combinaison financière, d'avoir des ambitions politiques, ou simplement d'être avide de notoriété et de réclame.

Le but très simple de l'Association étant de donner une organisation effective aux plaintes de tous les Abonnés au Téléphone qui réclament un service mieux organisé et aussi meilleur marché.

La question du Téléphone, dit-il, voulant par ceci dire la question du service des Téléphones de Paris, est plus compliquée qu'il ne paraît au premier abord et pour se l'assimiler complètement il faut l'envisager sous trois points principaux : les règlements, l'organisation et les finances.

Les règlements sont (dit-il) arbitraires et vexants, et ont jusqu'ici été supportés par les abonnés avec une docilité toute moutonnière. Il est inadmissible, par exemple, que l'Administration ait le privilège d'arrêter arbitrairement et tout en exigeant le paiement de l'abonnement entier, le service d'un abonné, ou de le traîner devant les tribunaux pour quelques mots un peu vifs adressés à l'employée, comme si un outrage avait été commis contre un haut dignitaire de l'Etat.

Quant à l'organisation du service des Téléphones, M. de Montebello dit, qu'il y règne un tel excès de méthodes bureaucratiques que son insuffisance n'est pas étonnante. Il ajoute qu'ici, on ne peut pas faire grand-chose, mais néanmoins, il promet que l'Association fera de son mieux pour secouer l'inertie de ce service et pour montrer à la lumière de la Publicité ces méthodes routinières, dans l'espoir d'obtenir les réformes et les progrès si nécessaires.

Quant aux finances, le point principal est que tout le revenu du service des Téléphones est promptement absorbé par le Trésor, et que toutes les demandes de crédit pour l'amélioration du service et du personnel sont presque toujours refusées sans merci. C'est du moins les raisons données en haut lieu ; mais M. le Sous-Secrétaire d'Etat chargé du service des Téléphones peut être maintenant certain que si dans l'avenir il persiste dans ses demandes de crédit, l'Association des Abonnés au Téléphone lui prêterait à ce sujet son concours le plus efficace.

Quant à la ligne d'action que l'Association devra poursuivre, il en a été proposé plusieurs, variant d'une alliance avec l'Administration à une déclaration de guerre contre cette même Administration.

L'opinion de M. de Montebello est, que l'Association doit rester indépendante, de façon à pouvoir donner la plus grande publicité aux difficultés et aux abus du service des Téléphones, demandant les réformes nécessaires, sans parti pris, mais avec vigueur, et n'employant les mesures extrêmes que quand les méthodes tempérées n'auront point réussi — en un mot d'engager contre l'Administration une espèce de guérilla, ce genre d'action ayant généralement amené de bons résultats.

Un Conseil Judiciaire a été établi, chargé de faire toutes les études nécessaires quant à la légalité des règlements touchant les abonnés au Téléphone et leurs rapports avec les employées de ce service : un Comité Technique sera également constitué, qui aura à étudier l'état actuel du téléphone et son développement en France et dans les autres pays.

Des comités locaux seront aussi organisés parmi les adhérents à l'Association de manière à en faire une organisation puissante, M. de Montebello terminant par un appel éloquent à tous les Abonnés du Téléphone de France en général, pour qu'ils prêtent leur aide à l'Association afin de lui donner la force qui vient du nombre.

Une courte note enregistre les succès déjà remportés par l'Association dans sa campagne contre l'Administration. Le premier de ceux-ci, l'acquiescement de Mlle Sylviac, est dû presque entièrement au mouvement que l'Association a soulevé parmi l'opinion publique.

Le deuxième est le jugement rendu et accepté par l'Administration, qui annule la clause des règlements du service des Téléphones permettant de couper l'abonné qui aurait offensé les employées de ce service. Il paraît que chaque année, 200 abonnés environ voyaient leur service arbitrairement arrêté par l'Administration, en vertu de ce règlement.

Le troisième résultat important et provenant de

l'agitation créée est la demande faite à la Chambre des Députés par le Sous-Secrétaire d'Etat, des crédits nécessaires pour créer 237 emplois nouveaux au service des Téléphones de Paris. Cette demande d'employées additionnelles est entièrement due, assure-t-on, à l'intervention de l'Association des Abonnés au Téléphone.

Le Bulletin fait ensuite un rapport très intéressant de la visite officielle faite par plusieurs membres du Conseil d'administration de l'Association au bureau central des Téléphones à Paris.

Les visiteurs furent reçus par l'ingénieur en chef de la division de Paris de l'Administration des Télégraphes et par le chef du réseau téléphonique.

Interrogés sur les faits et causes qui produisent ce service lent et défectueux dont les Abonnés au Téléphone de Paris se plaignent si vivement, ils donnèrent les raisons suivantes :

1° L'insuffisance du nombre des lignes (probablement des lignes auxiliaires servant à relier entre eux les différents bureaux centraux de Paris) ;

2° L'insuffisance du personnel ;

3° L'impatience des abonnés ;

4° La nervosité des employées.

Interrogés sur la question de savoir si le nombre des abonnés auxquels chaque employée doit répondre n'est point excessif — la réponse officielle fut que la question importante n'est pas dans le nombre des abonnés, mais bien dans le nombre des appels.

D'après les statistiques officielles le nombre d'appels par employée est de 1.000 par 14 heures, d'où une moyenne de 70 par heure. Toutefois dans les moments de grande activité de la journée, il faut compter que ces chiffres sont doublés ; de sorte que les téléphonistes ont souvent à répondre à 150 appels par heure.

Ces chiffres parurent étonner les visiteurs qui demandèrent immédiatement l'explication des attentes interminables dont ils avaient tous eu la trop fréquente expérience. La réponse à ceci fut simple et vraiment officielle :

« Les abonnés ne savent pas se servir du téléphone ».

L'explication de cette réponse aux visiteurs fut que l'abonné ayant fait un appel en pressant son bouton, doit attendre que l'employée lui réponde. S'il presse son bouton de nouveau, ou s'il remet son récepteur au crochet, il court le risque qu'on ne lui réponde pas du tout.

Les fonctionnaires officiels se plaignant aussi, que sans compter les erreurs, 60 % des abonnés négligent la sonnerie finale, ce qui empêche les employées de donner rapidement de nouvelles communications. Le commentaire des visiteurs sur ces explications des défauts des abonnés montre que les arguments officiels leur ont paru peu convaincants. Il mérite d'être donné textuellement :

« ... Donc en résumé, et ceci est parfaitement d'accord avec tous les principes de l'Administration, si nous n'avons pas un bon service, si nous avons souvent à attendre 20 longues minutes une réponse du bureau, c'est entièrement de notre faute. »

Les fonctionnaires interviewés ne seraient peut-être pas allés jusque-là, mais enfin il est certain d'après eux, que les abonnés sont grandement responsables des déficiences du service.

Le vrai remède à ce mal, suivant eux, et leur dire peut paraître quelque peu inconséquent avec leurs précédentes affirmations est : — plus d'argent — plus d'argent pour avoir des lignes, des postes d'abonnés, des commutateurs multiples, et enfin pour augmenter le personnel.

Les visiteurs firent remarquer que le personnel qu'ils voyaient paraissait suffisamment nombreux.

La réponse fut que le personnel employé au réseau de Paris comptait environ 1.800 employées. Sur ce nombre 325 sont toujours absentes pour cause de maladie, et 70 environ sont occupées par d'autres travaux que ceux du téléphone, ce qui laisse un effectif de 1.400 employées, considéré officiellement comme insuffisant. Il n'est pas donné le chiffre exact des abonnés du réseau de Paris mais il doit être d'environ 35.000.

La question financière fut ensuite abordée, mais sur ce point les fonctionnaires s'abstinrent soigneusement de donner leur opinion. Cependant, l'ingénieur en chef fit quelque peu entrevoir les difficultés sous lesquelles se débattait le réseau téléphonique de Paris, en faisant remarquer que le crédit de 3.000.000 de fr. voté en décembre 1903 pour l'achat de nouveaux appa-

reils téléphoniques était la réponse, à une demande de crédit faite 3 ans auparavant.

Comme la fabrication et l'installation d'un grand commutateur multiple demande environ quinze mois, il devient alors évident qu'il faudrait compter 5 ans pour arriver à réaliser les améliorations nécessaires.

Les visiteurs parcoururent ensuite les bureaux et les fonctionnaires leur expliquèrent en détail le travail du réseau téléphonique.

Les impressions qui résultent de l'inspection des visiteurs sont les suivantes :

Ils considèrent le travail des employées ennuyeux et fatigant, les appareils défectueux en étant principalement la cause. Des appareils modernes et mieux aménagés permettraient aux employées de donner un meilleur service avec moins d'effort.

Dans tous les cas, une augmentation du personnel paraît absolument nécessaire. 120 employées au moins devraient être ajoutées au bureau central du réseau téléphonique. Les visiteurs estiment nécessaire d'augmenter le personnel de façon à donner des remplaçantes aux employées absentes, et de pouvoir aussi faciliter le travail des employées chargées des lignes inter-urbaines, ces dernières étant tenues à une véritable comptabilité en plus du travail régulier des communications, ce qui complique leur tâche et ralentit le service.

Une lettre adressée au Président de l'Association par « un groupe d'employées au Téléphone » contient le revers de la médaille, ou plutôt ajoute une contribution plus intime à l'étude de cette question. Comme on peut s'y attendre, cette communication est faite en termes quelque peu vifs.

Les employées se plaignent d'avoir trop d'abonnés à servir, lesquels ne sont pas toujours aussi polis qu'ils devraient l'être. Le volume du travail augmente progressivement et en même temps, le travail devient plus difficile du fait des appareils défectueux.

Les employées tout en se plaignant, ont, néanmoins, le bon sens de comprendre que les chiffres sont plus convaincants que de vagues lamentations, et elles en donnent plusieurs qui ont quelque intérêt.

Chaque employée, disent-elles, sert actuellement de 100 à 120 abonnés tandis qu'il est matériellement impossible d'en servir plus de 75 d'une façon effective.

Les employées des lignes d'arrivée servent chacune 15 lignes, tandis qu'elles ne peuvent en servir que 10, au maximum, d'une façon satisfaisante.

Des statistiques exactes, disent-elles, reconnaissent qu'une employée a répondu à 252 appels pendant 2 heures de la matinée, 104 appels de 9 heures à 10 heures et 148 de 10 heures à 11 heures. Il est aussi reconnu qu'une employée des lignes d'arrivée a répondu à 326 appels en 2 heures, 147 de 9 heures à 10 heures, et 179 de 10 heures à 11 heures.

Ces chiffres prouvent, d'après les protestataires, que les employées sont beaucoup trop surmenées, et que dans de telles conditions on ne peut pas leur demander un bon service.

Les employées allèguent aussi qu'il serait très nécessaire d'augmenter le nombre des lignes auxiliaires entre les différents réseaux téléphoniques. Tous les abonnés, disent-elles, sont au fait de leur insuffisance, puisqu'à leurs appels il est fréquemment répondu : *toutes les lignes sont occupées*.

Une autre amélioration dont le besoin se fait également sentir d'une façon impérieuse, disent-elles encore, est l'installation de nouveaux multiples.

La majeure partie de ceux dont on se sert actuellement sont usés et défectueux avec des fiches, des annonceurs, des jacks et des fils en mauvais état, donnant lieu à de fausses sonneries, à des contacts entre fils voisins, à des lignes qui grésillent, enfin à de mauvaises communications.

Il nous semble que les plaintes des employées contre les appareils défectueux sont plus fondées que celles qu'elles élèvent contre le surmenage.

Les chiffres donnés plus haut du nombre des appels faits pendant les heures de presse de la journée ne seraient plus du tout excessifs avec des appareils modernes. Nous croyons qu'il y a beaucoup de réseaux téléphoniques en Angleterre où le nombre des appels par heure, que l'employée de Paris qualifie de surmenage est de beaucoup surpassé.

En résumé, d'après la lecture du Bulletin de l'Association des Abonnés au Téléphone de Paris, il nous semble que les réformes que l'Association devrait demander de la façon la plus urgente aux autorités, seraient une amélioration radicale dans l'équipement technique du système et un meilleur entraînement et

une meilleure organisation dans l'enseignement et le fonctionnement du personnel.

Comme on le voit par sa conclusion, entièrement conforme à nos idées et à notre opinion sur ce sujet, l'*Electrical Review* estime que la partie technique du système actuellement en usage a, surtout, grand besoin de perfectionnements.

C'est sur ce point, principalement, que nous aurons à lutter, car il est inadmissible que la France, pays du progrès, se laisse ainsi distancer par tous les autres pays du monde, pour une misérable question d'argent, c'est vrai, mais aussi par respect pour l'idole, quelquefois chancelante, mais toujours debout : *La Routine*.

Nous reviendrons sur cette question dans un prochain numéro et nous indiquerons à nos lecteurs, aussi clairement que possible, les diverses améliorations qu'il conviendrait d'apporter à notre système téléphonique, afin de le mettre le plus possible à la hauteur des systèmes adoptés à l'étranger.

D'autre part, la « National Téléphonique Company » de Londres s'est fait inscrire parmi les adhérents à notre Association et a bien voulu nous faire la promesse de nous adresser des documents intéressants sur cette question.

Enfin, nous avons reçu de « l'Automatic Electric Company » de Chicago une longue lettre et de très curieux documents sur l'installation, dans certaines villes d'Amérique, des circuits téléphoniques automatiques.

Nous leur adressons, au nom de l'Association, nos plus vifs remerciements.

EN SUISSE

Depuis que la question des téléphones est à l'ordre du jour, nombre de renseignements ont été donnés, par les uns et par les autres, au sujet du prix de l'abonnement dans les autres pays d'Europe.

Malheureusement, plusieurs chiffres cités sont inexacts et il nous a paru intéressant de les rectifier, d'après des documents officiels et récents.

En ce qui concerne la Suisse, nous reproduisons ci-dessous quelques articles extraits de la *Loi Fédérale sur les Téléphones*. —

ART. 12. — Les abonnés aux stations téléphoniques ont à acquitter les droits suivants :

La première année, 100 francs;
La deuxième année, 70 francs;
Les années suivantes, 40 francs.

ART. 15. — Les taxes devront être abaissées par le Conseil Fédéral lorsque le produit de l'exploitation du téléphone le permettra.

ART. 16. — L'Administration se charge à ses frais de l'établissement et de l'entretien des installations téléphoniques, ainsi que de la réparation immédiate des dérangements. Si une interruption de l'exploitation d'une station dure plus de 5 jours, sans qu'il y ait de la faute de l'abonné, le droit payé sera remboursé proportionnellement à la durée ultérieure de l'interruption.

Ces trois articles suffisent amplement à indiquer avec quelle largeur d'idées l'Administration Suisse envisage le fonctionnement de son service.

Rapidité des communications, prix d'un bon marché fabuleux, courtoisie du personnel, les Suisses ont tout cela ;

Et, mieux encore, c'est l'Administration qui leur fournit les appareils moyennant une trentaine de francs. Nous payons les nôtres 150 !

C'est encore un des points sur lesquels se portera notre action, et nous espérons bien arriver à créer un tel mouvement d'opinion parmi les 35.000 abonnés de Paris et les 30.000 abonnés des départements, qu'il faudra bien que l'Administration étudie — une fois n'est pas coutume — le moyen de donner satisfaction à ses clients.

S. S.

IL Y A DIX ANS

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Administration des téléphones se voit en butte aux critiques et si nous avons eu le triste privilège d'être les premiers à nous liguier contre ses fantaisies, les abonnés ont, de tout temps, émis à son sujet de justes doléances. En effet, dans le numéro d'août 1894 de la « *Revue Politique et Parlementaire* » nous avons trouvé, sous la signature de M. Charles Gide, à cette époque Professeur de Droit à la Faculté de Montpellier, un article intitulé « Les Téléphones en France » et qui n'est rien moins qu'élogieux pour l'Administration.

Le manque de place nous oblige à ne citer que quelques extraits de cet article, mais ils suffiront pour donner à nos lecteurs une idée de ce que l'on pensait, il y a dix ans, du service téléphonique.

« M. Jules Lemaître place dans la bouche d'un des héros de son roman les Rois un mot qui a fait fortune : « Ce qui me plaît dans Paris, c'est que tout y arrive cent ans plus tôt qu'ailleurs. » Ce compliment a agréablement chatouillé la fibre des Parisiens, et même celle des provinciaux qui prennent toujours une petite part des compliments adressés à la capitale. Il y aurait fort à dire sur ce propos. Contentons-nous de faire remarquer que dans le modeste domaine qui fait l'objet de cet article le compliment n'est rien moins que mérité. En fait de téléphones, Paris et la France sont, non point en avance, mais déplorablement en retard sur toutes les autres nations. Une statistique internationale, si elle était faite — heureusement elle ne l'a pas été encore — nous couvrirait de confusion (1). Contentons-nous de quelques chiffres.

Il n'y a pas en France 20.000 abonnés au téléphone : la petite Suisse en a presque autant que nous, 15.000, quoique sa population soit treize fois moindre. L'Allemagne en a plus de trois fois plus, 65.000 !

Prenons quelques villes : par exemple, Genève et Montpellier dont les populations sont précisé-

ment égales, 70 à 72.000 habitants chacune. Montpellier a 48 abonnés, Genève en a 2.503, cinquante fois plus, et le parallèle entre presque toutes les villes françaises et suisses serait à peu près le même. Paris lui-même n'occupe pas une situation beaucoup plus brillante : il a 6.000 abonnés, trois fois moins que Berlin qui en a 18.000.

Ces chiffres ne sont, naturellement, plus exacts, mais cependant la proportion reste sensiblement égale ! Montpellier compte 230 abonnés, Genève plus de 9.000 ! Soit quarante-cinq fois plus.

En ce qui concerne Paris, on y trouve environ 20.000 abonnés, Berlin en a juste le double, et le service y est fait à la perfection !

A quelle cause devons-nous attribuer une semblable infériorité ? Est-ce indifférence ou ignorance des Français pour une des plus belles inventions de ce siècle ? La véritable cause n'est pas là. L'obstacle vient de l'Etat. C'est lui qui, après avoir enlevé les téléphones à la Société particulière qui les avait introduits en France, sous prétexte d'en faire un service public, l'a tué net. Le prix qu'il a fixé pour l'abonnement le rend en effet inaccessible à tous autres qu'aux gens très riches ou à ceux qui sont dans les affaires.

Or, en 1894, c'était encore l'âge d'or ! Le prix d'abonnement était de 200 francs par an ! Nous en payons à présent 400 ! Nous serions heureux de connaître l'opinion actuelle de M. Gide.

Après tout, c'est peut-être ce que l'Administration appelle « Le Progrès ».

Et, de cette façon, nous nous trouvons, pauvres abonnés, enfermés dans un dilemme dont il nous paraît assez malaisé de sortir.

Lorsque nous demandons à l'Etat la réduction du prix de l'abonnement il nous répond que le chiffre des abonnés est insuffisant. D'autre part, la diminution de prix devant avoir pour conséquence directe l'augmentation des abonnés, nous sommes parfaitement en droit d'affirmer à l'Administration que rien ne s'oppose à cette réduction.

Et la lutte pourrait durer longtemps entre ces deux déclarations, en apparence opposées, si l'Etat, pour clore la discussion, ne nous lançait dans les jambes un argument d'une logique éprouvée, devant lequel force nous est de nous incliner :

« Messieurs les abonnés, le service est déjà DIFFICILE avec 35.000 abonnés, le jour où nous serons plus nombreux, il deviendra IMPOSSIBLE.

Et voilà ! De même que les théâtres avec une pièce à succès, on refuse du monde !

Citons encore la conclusion de l'article de M. Gide.

Nous nous permettons donc d'appeler sur cette question l'attention de M. le Ministre du commerce. Il ne s'agit pas ici évidemment d'une grande réforme sociale ; toutefois, une petite ré-

(1) Hélas, depuis 1894, cette statistique a été faite vingt fois, et chacune d'elles met en lumière de nouvelles preuves de l'incurie de notre Administration. N. D. L. R.

forme comme celle-ci (1) vraiment démocratique, puisqu'elle permettrait aux fortunes modestes de participer aux bienfaits d'un nouvel instrument de civilisation — tout en permettant à l'Etat de faire une bonne affaire — n'est pas de celles qu'un ministre ait la chance de rencontrer tous les jours sur son chemin.

Charles GIDE,

Professeur à la Faculté de droit
de Montpellier.

Nous ferons nôtre cette conclusion, et, en raison de l'immense portée de ce Bulletin qui, nous le savons, est lu très attentivement par tout le personnel du Sous-Secrétariat, nous espérons que le vœu de M. Gide, repris par nous, sera étudié attentivement.

S. S.

Par décision du Conseil d'Administration, M. Charles Houry, éditeur, villa des Roses, à Croissy, a été nommé délégué de l'Association pour cette localité.

TRIBUNE

Dans son numéro du 28 août, et sous la signature de M. Louis Orsoni, le journal « L'Avenir libéral », d'Avesnes, publie l'article suivant :

Allô! Allô!

Le récent procès intenté par l'administration des postes à Mlle Sylviac, l'artiste dramatique qui avait peut-être exprimé trop nerveusement son mécontentement pour les retards qu'une employée lui faisait subir, incite naturellement la presse à s'occuper des petits côtés du problème téléphonique que la grande association d'abonnés récemment fondée par M. de Montebello aura sans doute à cœur de faire aboutir dans un sens plus approprié aux besoins et aux intérêts des clients du téléphone.

Nous voulons lui signaler pour aujourd'hui une petite réforme qu'il serait assez facile, jugeons-nous, d'introduire dans le règlement.

Il s'agit de l'avis d'appel téléphonique. Lorsqu'il nous vient à l'idée, que vous soyez ou que vous ne soyez pas abonné, de prévenir un correspondant qu'à une heure déterminée vous demanderez la communication téléphonique avec lui, vous devez lui envoyer un avis d'appel indiquant : 1° le poste où il devra se rendre pour vous écouter ; 2° l'heure à laquelle vous le demanderez.

La première de ces deux indications est souvent embarrassante à formuler, surtout dans le

cas où vous n'avez pas la liste des abonnés sous la main. Voulez-vous, d'Avesnes, envoyer un avis d'appel à un fournisseur, à un client ou à un ami de — mettons Puteaux ? N'ayant avec lui que des relations d'affaires, n'ayant pas en votre possession l'annuaire des abonnés téléphoniques du département de la Seine, vous ignorez s'il y a un poste chez lui, vous n'osez pas le convoquer à la cabine publique de la poste, craignant que son domicile en soit par trop éloigné, et vous hésitez à l'appeler à tel ou tel café, ne sachant pas s'il lui serait agréable de se rendre à l'établissement désigné. C'est souvent toute une affaire, et la plupart du temps très embarrassante que de libeller un avis d'appel comme on voudrait pouvoir le faire.

Il nous semble cependant qu'il y aurait un moyen d'en sortir. Ce serait, et ceci nous paraît préférable, de laisser à l'expéditeur la faculté d'inscrire, en regard de l'indication du poste où devra se rendre la personne qu'il demande, la mention : Au choix du destinataire. L'avis d'appel étant toujours remis à domicile par un facteur du télégraphe, le destinataire n'aurait qu'à lui indiquer, sitôt qu'il en aurait pris connaissance, à quel endroit il entend parler : ou chez lui, s'il est abonné ; ou à la cabine publique s'il ne demeure pas à des kilomètres de la poste ou au café X... ou à l'hôtel Z... s'il a l'habitude de fréquenter l'un ou l'autre de ces établissements. De retour au bureau de poste, le facteur ferait connaître à l'employé ou à l'employée du téléphone, l'endroit désigné par le destinataire et c'est au poste indiqué par lui, que ce dernier serait appelé à l'heure indiquée sur le bulletin d'appel.

Comme on le voit, il ne s'agit pas d'une grosse affaire et la petite réforme proposée n'a rien de bien méchant. Il y en a évidemment de beaucoup plus importantes en l'air, mais ne serait-il pas de bonne administration que de commencer par les plus simples et par les plus faciles et de donner une fois pour toutes, à la clientèle nombreuse du téléphone, les améliorations qu'elle a, somme toute, le droit de réclamer !

Louis ORSONI.

Nous avons remercié notre confrère de la confiance qu'il veut bien professer à l'égard de notre intervention laquelle, bien entendu, est tout acquise à l'idée très intéressante de M. Orsoni.



Nous donnons ci-dessous la réponse que nous a adressée M. le Sous-Secrétaire d'Etat à la plainte de M. Loche, dont, nous l'avions saisi (voir Bulletin d'août).

Paris, le 19 août 1904.

Monsieur,

Vous avez signalé à mon attention, par votre lettre du 29 juillet dernier, une plainte formulée par M. Loche, avocat de la Cour, 37, rue de Longchamp, à Paris.

(1) M. Gide fait allusion, dans cette conclusion, à la réduction des prix d'abonnement.

M. Loche avait inutilement appelé, le 25 juillet, de la cabine 32 bis (Tribunal de Commerce), son poste particulier portant le n° 697-69, et avait dû se rendre en voiture à son domicile, faute d'avoir pu communiquer.

L'enquête ouverte au reçu de cette plainte a démontré que la non réponse du poste de l'abonné provenait du fonctionnement défectueux du commutateur, par suite du mauvais état de l'axe et du pivot.

M. Froment, inspecteur, a fourni à M. Loche toutes les explications utiles. Celui-ci les a bien accueillies et a déclaré, en outre, ne pas maintenir la demande qu'il avait formée primitivement, en vue du remboursement de ses frais de voiture.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur du Cabinet et du Personnel,
A. SALOMON.

Nous avons remercié M. le Sous-Secrétaire d'Etat de cette Communication.



Parmi les nombreux sujets de plaintes dont nous font part nos adhérents, il en est un sur lequel nous attirons tout spécialement l'attention de M. le Sous-Secrétaire d'Etat.

Il n'est jamais répondu, par écrit, aux réclamations adressées à l'Administration, et ce sans-gêne motive, à juste raison d'ailleurs, de très légitimes récriminations.

Un de nos adhérents, entre autres, a écrit, sans aucun succès, plusieurs lettres : le 12 juillet, le 21 du même mois, le 27 juillet (lettre recommandée) et enfin le 10 août, cette dernière directement à M. le Sous-Secrétaire d'Etat.

Nous signalons à M. Bérard cette façon d'agir de ses services, en le priant instamment de vouloir bien donner des instructions recommandant un peu plus de politesse envers les abonnés.



Un de nos adhérents, qui nous a prié de taire son nom uniquement par générosité et afin qu'aucune sanction répressive ne soit possible, nous signale un fait sur lequel nous attirons tout particulièrement l'attention de l'Administration.

Nos 2 appareils téléphoniques fonctionnant très irrégulièrement, nous avons prié le bureau qui nous dessert de vouloir bien signaler ce défaut à qui de droit pour que nos appareils fussent visités.

Le lendemain en effet nous avons la visite... d'un représentant d'une maison d'appareils téléphoniques dont nous tenons le nom à votre disposition. Par qui avait-il su que nous avions une défectuosité dans nos appareils ? Il serait évidemment difficile de le savoir et nous ne voulons faire aucune supposition à la légère. Mais il est bien évident que votre réclamation a subi un court-circuit et qu'une « fuite » s'est produite.

Déjà un fait semblable s'était présenté dans des circonstances similaires, avec cette aggravation cependant que c'est l'employé lui-même

venu le lendemain pour réparer notre appareil qui nous faisait l'article, prospectus en main, pour un appareil destiné à remplacer le nôtre, arrivé à bout de service, nous disait-il.

C'était être juge et partie et nous avons simplement enregistré le procédé nous réservant de le faire connaître à première occasion.

C'est maintenant chose faite et nous sommes persuadés qu'il nous suffira d'appeler l'attention de l'Administration sur les écarts de certains de ses agents pour que les abonnés n'aient plus à redouter des avis par trop intéressés.

Nous sommes convaincus que de pareilles manœuvres sont expressément réprimées par l'Administration et que des peines sévères sont édictées contre leurs auteurs.

Mais, en tout état de cause, il semble que ce ne soit pas suffisant, puisque ces faits se produisent.



Au moment de mettre sous presse nous recevons la lettre suivante :

A Monsieur le Marquis
de Montebello.

Monsieur,

Je prends la liberté de porter à votre connaissance la grave faute commise dans le service et qu'il convient de réprimer. Voici les faits :—

Vendredi dernier, c'est-à-dire le 19, je faisais passer au bureau de Châton un message téléphonique. Quel cas a-t-on fait de ce message ? Je ne saurais le dire ; toujours est-il qu'il n'est pas parvenu à sa destinataire ; j'ai écrit au Directeur du bureau de poste de Châton pour lui demander des explications, et je vous adresse sa réponse que veuillez trouver sous ce pli avec le libellé du message.

J'ai pensé, monsieur, qu'il vous était intéressant que l'on vous signale les défectuosités du service pour l'amélioration duquel vous avez créé cette Association.

Je vous prie donc d'obtenir des explications satisfaisantes du Bureau 61. La destinataire restant bien à l'adresse que portait le message.

En attendant de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le chef de Bureau de Chatou a simplement répondu que la destinataire était inconnue à l'adresse portée sur le message. — On a vu que cette déclaration était fausse. — Nous allons faire le nécessaire pour déterminer lequel du bureau de Chatou ou du bureau 61 de Paris a été, en l'occurrence, fautif.

CORRESPONDANCE

Nous recevons tous les jours un grand nombre de lettres et de communications de nos adhérents.

Nous prions instamment nos correspondants de vouloir bien joindre à leurs lettres un timbre de 0.15 pour la réponse.

LISTE DES ADHÉRENTS A L'ASSOCIATION

(Paris, Région de Paris et Départements)

ADADIE (H.), 223, rue St-Honoré.
 Abar (Mme), 40, rue de Rivoli.
 ABRADIE (L.), 35, boul. Bonne-Nouvelle.
 ABRAHAWITZ (L.), 39, rue de l'Echiquier.
 Aclouque (Mme), 9, place des Etats-Unis.
 ADAM (A.), 21, avenue d'Antin.
 ADELON (M.), 24, rue de Courcelles.
 ADENKOVEN et NAMUR, 8, place Vendôme.
 AGASSE (Ed.), 11, rue Chevreul.
 AGENCE NATIONALE D'AFFICHAGE, 3, pl. Valois.
 AGNEL, 3, rue Ste-Anne.
 AGNELLET, 11, rue de Rome.
 AIGLE-VIE, 44, rue de Châteaudun.
 AINÉ-MONTAILLÉ, 1, place Vendôme.
 ALBINET, 24, rue d'Aumale.
 ALCAN (E.), 152, boul. Malesherbes.
 ALIBERT (A.), 92, rue Richelieu.
 ALIBERT (V.), 42, rue de Bourgogne.
 ALLARD (G.), 52, rue de Châteaudun.
 ALLIAUME, 10, rue Auguste-Barbier.
 ALPHEN-SALVADOR (M.), 10, av. de Messine.
 Alphonsine (Mme), 370, rue Saint-Honoré.
 ALSAC (H.), 64, boul. Beaumarchais.
 AMIEUX et Co, 24, quai de la Rapée, 24.
 ANDRÉ (C.), 2, rue Bichat.
 André (Mme), 9, rue Cassini.
 ANDRÉ (C.), 20, rue d'Aguesseau.
 ANDRIEU (C.), 22, rue Scheffer.
 ANDRU (R.), 10, rue de St-Quentin.
 ANGLADE et DEBAUGE, 3, rue de la Feuillade.
 ANISSON DU PERRON, 13, av. Hoche.
 ANSOT (L.), 39, rue de Flandre.
 APPY et HÉRICANT, 4, cité Paradis.
 ARAMON (Mis d'), 2, rue Goethe.
 ARAMON (Cte G.), 34, rue de Chaillot.
 ARBEL (P.), 52, boul. Haussmann.
 ARCHAMBAULT (Dr), 48, rue d'Hauteville.
 ARCHDEACON (E.), 77, rue de Prony.
 ARMAND, 104, rue de Richelieu.
 ARMAND-DEBILLE (Dr), 32, rue de Courcelles.
 ARNAL (E.-L.), 130, faubourg St-Denis.
 ARNAUD (L.), 11, place Gambetta.
 ARNOLD-CONSTABLE, 21, rue d'Hauteville.
 ARNOULD (P.), 31, rue Bonaparte.
 ARON Fils, 43, rue Condorcet.
 ARROU (Dr), 9, rue Bayard.
 ARTHUR (J.), 40, rue Marbeuf.
 ASSCHER (B.), 28, rue St-Georges.
 AUDANEL (G.), 20, rue Richer.
 AUDIN et SCHLESINGER, 94, rue d'Amsterdam.
 AUBRON (G.), 20, rue de Flandre.
 AUBRY (A.), 6, boulevard Saint-Michel.
 AUDEBERT, 140, rue Lafayette.
 AUDET (E.), 27, rue de Dunkerque.
 AUDIAS (A.), 24, rue des Petits-Hôtels.
 AUFFRAY (J.), 127, boulevard Raspail.
 AUGER (E.), 100, rue de Lagny.
 AUGER et BOURGOIS, 65, avenue d'Italie.
 AUGUSTE-DORMEUIL, 2, rue Drouot.
 Aulan (Vtesse d'), 1, rue Sedillot.
 AUMONT (E.), 20, rue Saint-Bernard.
 AUTO-AGENCE, 31, rue d'Anjou.
 AUT-CLUB-DE-FRANCE, 6, pl. de la Concorde.
 AVARAY (Cte E. d'), 10, rue Cambacérès.
 AVITABILE (L.), 31, rue Saint-Didier.
 Avignon (Mme), 5, av. du Bois-de-Boulogne.
 AYAT (J.), 129, faubourg Saint-Honoré.
 AYULO (E.), et Co, 7, rue de la Pépinière.
 BAEYENS (M.), 32, rue de la Boétie.
 BAGUÉS (Eug.), 11, r. des Freres-Bourgeois.
 BAILLET (Ch.), 10, rue Oberkampf.
 BAILLOT (G.), 6, rue de Seine.
 BAILLY (Alp.), 2, rue Charles-Nodier.
 BAILLY (E.), 21, rue de Choiseul.
 BALIEREAU (C.), 47, rue Lacordaire.
 BALLEGUER, 119, rue de Varennes.
 BAPTEROSSES, 50, rue d'Hauteville.
 BARNET (E.), 173, rue Saint-Honoré.
 BARNIER (R.), 15, rue de Milan.
 BARNIER (A.), 5, rue Gomboust.
 BARDOT (Dr G.), 20, rue de Vaugirard.
 BARDINET (E.), 17, rue Chabrol.
 BARDOT (H.), 274, rue Lecourbe.
 BARLERIN (Dr), 23, rue de Maubeuge.
 BARRAULT, 67, rue des Archives.
 BARRI (H.), 6, rue Thorigny.
 BARRUEL (P.), 70, rue d'Alleray.
 BARTH (Dr), 2, rue St-Thomas-d'Aquin.
 BARTHÉLEMY (J.-A.), 33, rue du Pont-Neuf.
 BARTHÉLEMY et BÉNARD, 5, rue du Jardinot.
 BASZANGER (G.), 12, rue Hippolyte-Lebas.
 BASSOT (M.), 36, rue Lafayette.
 BATAILLE, 8, boulevard Bonne-Nouvelle.
 BATTÉ et Cie, 25, rue Coquillière.

BAUBÉ (E.), 19, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie.
 BAUDEUF (A.), 41, rue Laffitte.
 BAUDOUIN (H.), 125, Champs-Élysées.
 BAUDOUIN (Dr G.), 21, rue Mont-Thabor.
 Baudrier (Mme), 21, boulevard Haussmann.
 BAUMANN, 24, faubourg Montmartre.
 BAUVE (L.), 6, rue du Sentier.
 BAYARD (J.), 33, rue Poussin.
 BAYARD (P.), 51, rue Michel-Ange.
 Beauchamp (Ctesse de), 7, rue de Tilsitt.
 BAUDET (G.), 128, rue de Rivoli.
 BEAUDOIN, 40, rue de Laborde.
 BEAUGÉ (G.), 6, rue de Trévise.
 BEAUMONT, 8, rue Blondel.
 BECAGLI (G.), 15, rue Richelieu.
 BEDEL, 18, rue Saint-Augustin.
 BEER (M.), 34, boul. Edgar-Quinet.
 BEER (G.), 7, place Vendôme.
 BEFFORT (DE), 66, rue de Bondy.
 BEISSIER (H.), 125, rue de Reuilly.
 BELIN Frères, 52, rue de Vaugirard.
 BELLANGER (Paul), 42, rue de Turbigo.
 BELLENOT (V.), 10, rue Alibert.
 BELLEVILLE, 27 bis, rue du Moulin-Vert.
 BELLIOT (R.), 7, rue des 2-Gares.
 BELLOCHE (H.), 28, rue Campo-Formio.
 BELON (H.), 89, boulevard Haussmann.
 BÉNA, 37, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie.
 BENDIT (H.), 89, avenue de Villiers.
 BENGALINE (La), 30, rue Drouot.
 BENOT (Ch.), 15, rue Vivienne.
 BÉRARD (A.), 148, boulevard Haussmann.
 BERGER (G.), 54, rue des Petites-Écuries.
 BERGERON (L.), 7, rue de Prague.
 BERGMILLER, PUTOIS et THUILLIER, 4, rue de la Cour-des-Neues.
 BÉRINGER et MAES, 8, faub. Poissonnière.
 BERLYN (E.), 27, rue J.-J.-Rousseau.
 BERNADA, 119, faub. Saint-Martin.
 BERNARD (F.), 148, faubourg St-Denis.
 Berne-Bellecour (Mme), 68, boul. Malesherbes.
 BERNER et NIELSEN, 55, rue de Châteaudun.
 BERNHEIM, 17, rue de la Bienfaisance.
 BERNHEIM (R.), 58, rue de Maubeuge.
 BERTEUX (J. DE), 10, rue Léonard-de-Vinci.
 BERTHE, 71, rue Saint-Antoine.
 BERTHIN (A.), 74, rue de Rennes.
 BERTIN (P.), 12, avenue Marceau.
 BERTIN Jeune, 29, avenue de l'Opéra.
 BERTIN (H.), 58, boulevard de Strasbourg.
 BERTIN et Co, 21, rue de l'Estrapade.
 BERTON (A.), 3, rue Scribe.
 BERTRAND (E.), 22, rue Legendre.
 BERTRAND (H.), 4, rue Pelouze.
 BERTY (L.), 61, rue des Petits-Champs.
 BERVILLE (P.), 25, chaussée d'Antin.
 BESNARD (J.), 49, rue Folie-Méricourt.
 BESSÉ (S.), 17, boul. Rochechouart.
 BESSIE-ABOTT, 10, rue de Pomereu.
 BETHEMONS, 10, avenue Hoche.
 BEYTOUT, 4, faubourg Poissonnière.
 BIARD (Louis), 17, rue du Sentier.
 BIARD (G.), 35, boulevard de Strasbourg.
 BIARD et VINCENT, 12, rue du Pont-Neuf.
 BIDAL et PIOT, 3, rue de Richelieu.
 BIEHLER (M.), 37 bis, rue du Sentier.
 BILHAUT (M.), 5, avenue de l'Opéra.
 BILLET (Alf.), 30, av. de la Grande-Armée.
 BILLY (Ed. DE), 6, rue Rembrandt.
 BOLLY (C.), 13, rue d'Artois.
 BINET (A.), 2, rue Taitbout.
 BINOIS, 87, boul. Voltaire.
 BIRON (Mis DE), 11, rue d'Aguesseau.
 BISE (J.), 73, boul. d'Italie.
 BISSE (M.), 25, rue Royale.
 BISSE (Gve), 43, boul. de Garibaldi.
 BISSE-BERGÉS, 38, chaussée d'Antin.
 BLACHE (R.-H.), 5, rue de Surène.
 BLACHE (P.), 20, rue Manin.
 BLANC (Ch.), 45, boul. Richard-Lenoir.
 BLANCHARD et BOULLY, 137, boul. Sébastopol.
 BLANCHET (R.), 7, rue Laffitte.
 BLANCHET et BARJONNET, 123, rue de la Réunion.
 BLANCK & Co, 18, rue Saint-Fiacre.
 BLANC-KELLNER, 89, rue du Commerce.
 BLANCO (A.) et Fils, 4, pass. Ste-Avoie.
 BLÈS (Arthur), 336, rue St-Honoré.
 BLOCK (Ed.), 110, rue Réaumur.
 BLONDEAU (J.), 194, rue Saint-Denis.
 BLOT et BADERSNACH, 59, rue d'Argout.
 BLUM (Edouard), 130, avenue d'Orléans.
 BLUMENFELD, 78, boulevard de Courcelles.
 BLUMENTHAL, 15, rue Richer.

BOBET (Paul), 13, rue des Lions-St-Paul.
 Bob-Walter (Mlle), 83, aven. de la Grande-Armée.
 BOCCQUET (U.), 10, rue Vezelay.
 BODINGTON (E.), 6, boul. des Capucines.
 BOÉ Fils (P.), 3, rue des Haudriettes.
 BOÉ (Th), 61, avenue de la Grande-Armée.
 BOGELOT (E.), 38, rue du Louvre.
 BOGGIO & Co, 132, faubourg St-Denis.
 BOHAIN (L.), 21, rue des Roses.
 BOILEAU, DESOMBRES et Cie, 8, r. Richelieu.
 BOIS D'AUBERVILLE (DU), 34 bis, rue de la Tour-d'Auvergne.
 BOIS D'AUBERVILLE (DU), 31, rue Bonaparte.
 BOISGELIN (Cte DE), 19, avenue de l'Alma.
 BOIVEAU & Co, 22, rue de la Banque.
 BOIVIN (R.), 38, rue Turbigo.
 BOIVIN (A.), 64, rue de Lisbonne.
 BOLLORE et SCHNÉE, 19, rue des Filles-du-Calvaire.
 BOMBOIS, 2, rue Valette.
 BONDONNEAU, 11, place Malesherbes.
 BONDUEL (L.), 376, rue Saint-Honoré.
 BONNAUD (A.), 36, rue de Chabrol.
 BONNAUD (F.), 11 bis, rue d'Edimbourg.
 BONNET, 25, rue Pigalle.
 BONNET et DIDELET, 11, rue du Sentier.
 BONTÉ, 11, rue des Plantes.
 BONPAIX (P.), 23, chaussée d'Antin.
 BONVILLAIN (Ph.), 6, rue Blanche.
 BORAMÉ et JULIEN, 8, boul. Saint-Martin.
 BORDES (H.), 6, rue Saint-Marc.
 BORDET (L.), 181, boul. Saint-Germain.
 BORDIER (E.), 60, rue de la Tour.
 BORNIBUS, 58, boul. de la Villette.
 BORY (J.), 21, rue du Temple.
 BOSQUAIN (R.), 16, rue de Chaillot.
 BOSSUAT et GAUDET, 6, rue du Sentier.
 BOUCHACOURT, 4, rue du Grand-Prieuré.
 BOUCHER-BEAURAIN (R.), 30 rue Tronchet.
 BOUCHER-BEAURAIN, 25, chaussée d'Antin.
 BOUCHERAT, 5, rue de Provence.
 BOUCHERON, RADIUS & Co, 26, place Vendôme.
 BOUCHY (E.), 15, boul. Poissonnière.
 BOUCHY & Co, 11, rue Hélène.
 BOUDET (V.), 43, boul. des Capucines.
 BOUDIN (Ch.), 5, rue Baillif.
 BOUDRY (A.), 38, boul. Voltaire.
 BOULAIRE et BOUËT, 17, faub. Montmartre.
 BOULANT (E.), 34, boul. Saint-Michel.
 BOULAT (E.), 233, rue Championnet.
 BOULEY (F.), 49, rue d'Hauteville.
 BOULLAIRE, 5, quai Voltaire.
 BOULOT (G.), 83, av. du Bois-de-Boulogne.
 BOULTE-LABORDIÈRE et Cie, 6, rue de La-borde.
 BOUMARD et Fils, 15, rue Garancière.
 BOUQUET et BARRY, 2, rue Racoy.
 BOURG (Vte DU), 58, avenue Kléber.
 BOURGEOIS (E.), 21, rue Drouot.
 BOURGEOIS (O.), 35, rue Poissonnière.
 BOUWENS VAN DEN BOIJEN, 138, aven. des Bowden (J.), 19, rue Lafayette.
 BOUSQUET (F.), 63, rue de la Boétie.
 BOUVET (J.), 36, rue Laffitte.
 BOUZY (G.), 13, avenue de la République.
 BOUTET Fils et Cie, 22, rue Bergère.
 BOURLAND (E.), 10, rue Folie-Régault.
 BOUTS (M.), 13, rue Pasquier.
 BOUSSINGAULT, 3 bis, quai aux Fleurs.
 BOURRAT, 14, passage Courtois.
 BOURLON DE SARTY, 20, boul. de La Tour-Maubourg.
 BOWDEN (J.), 19, rue Lafayette.
 BOYER et Cie, 71, rue de Richelieu.
 BOYRIVEN (Fils) et CRET, 37, rue Le Pelletier.
 BOYRAUD (Abbé), 4, cité Raynaud.
 BRACH et BLUM, 21, rue d'Uzès.
 BRANDIN (A.), 8, rue de la Terrasse.
 BRANDT (L.), 20, rue Richer.
 BRAUNSTEIN, 83, boulevard Exelmans.
 BRECHON (H.), 22, rue de Dunkerque.
 BRENOT (Fr.), 109, boul. Beaumarchais.
 BRETON et Cie, 60, quai de la Rapée.
 BRETON (G.), 119, rue de Lille.
 BRET (L.), 64, av. du Bois-de-Boulogne.
 BREVAL (Me L.), 128, boulevard de Courcelles.
 BREWER (Fr.), 76, boul. Saint-Germain.
 BRÉZILLON (L.), 45, rue Vauvilliers.
 BRIGODE (Cte DE), 49, av. de l'Alma.
 BRICAIRE (H.), 107, rue de la Santé.
 BRILLOUIN (A.), 92, boulevard Haussmann.
 Brin (Bonne), 4, rue Arsène-Houssaye.

BRINCARD (E.), 12, av. de l'Alma.
BRINQUANT (L.), 29 bis, rue d'Astorg.
BRISSET (L.), 1, rue Parrot.
BROCHIN (Dr), 86, rue de Grenelle.
BROGLIE (P^{re} DE), 10, rue de Solferino.
BROGLIE (Duc DE), 9, square de Messine.
BRONNER, 32, boul. des Italiens.
BROT (O.), 136, faub. Saint-Honoré.
BROWN E. et Cie, 26, rue Bergère.
BRUN (L.), 19, rue des Halles.
BRUEDER (V.), 115, faub. Poissonnière.
BRUDENNE (J.), 28, rue de Chanzy.
BRUNEL (E.-A.), 10, rue Laborde.
BRUNETTA D'USSEAUX (Cte), 37, av. Montaigne.
BRUNSWICK, 60, rue Tiquetonne.
BRUNSWICK (F.), 67, rue Richelieu.
BRUYER et Fils, 2, rue Saint-Denis.
BUHLER (Fr.), 42, rue du Louvre.
BUISSON (G.), 24, avenue Kléber.
BURT, BULTON et HAYWOOD, 54, rue Caumartin.
BUSCAILET (L.), 15, rue Cler.
BUSSIENNE, 12, rue Navarin.
BUTIN (V.), 248, rue Saint-Martin.
Cadet (Mme Vve), 4, rue Fléchier.
CADIOT et Cie, 12, rue St-Georges.
CADRO, 10, rue Say.
CAHEN-LÉON (G.), 5, rue Tilsitt.
CAHEN (J.), 8, chaussée de la Muette.
CAHEN (A.), 24, boul. Edgar-Quinet.
CAHEN (R.), 1, rue Dumont-d'Urville.
CAHEN (Fr.), 162, boul. Magenta.
CAILLEUX (L.), 41, rue de l'Echiquier.
CAILLIERET (G.), 1, rue de la Perle.
CALMANN-LÉVY, 3, rue Aubor.
CALMANN-LÉVY, 8, rue Copernic.
CAMILLE (A.), 24, rue Château-Landon.
CALMETTES (G.), 28, rue de Turin.
CALVET (C.), 97, rue du Choroche-Midi.
CAMBACÈRES (DE), 6, avenue d'Iéna.
CAMONDO (Cte M. DE), 19, rue Hamelin.
CAMPIONNET, 54, rue Pierre-Charron.
CAMPUS (A.), 145, rue Saint-Maur.
CAPLAIN-SAINT-ANDRÉ, 12, rue Portefoin.
CAPITALISATION (LA), 3, rue Louis-le-Grand.
CAPRON (L.), 10, rue Viollet-le-Duc.
CARDENEAU (B.), 6, rue Denizetti.
CARLIER (L.), 22, avenue d'Italie.
CARNAUD (Etablissements), 3, rue d'Argout.
CARNES (M.), 4, rue Piccini.
CARRIER-BELLEUSE (Cl.), 36, rue La Boétie.
CARRION et Cie, 54, faub. Saint-Honoré.
CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln.
CARTIER (E.), 7, rue Lamennais.
CASSARD (G.), 72, rue du Temple.
CASSELLA (L.), 174, rue du Temple.
CASTILLON (G.), 52, rue Lafayette.
CASTAN (E.), 18, boul. Magenta.
CATAU (J.), 14, rue Lafayette.
CAUVET et FOURNIER, 39, rue de l'Echiquier.
CAUVIN, 23, rue du Mail.
CAVÉ et Cie, 11, faub. St-Honoré.
CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, 7, rue Volney.
CERCLE DE LA LIBRAIRIE, 117, boulevard St-Germain.
CERF (L. et M.), 79, av. Ledru-Rollin.
CERISE (G.), 9, place Vendôme.
CHABAL (H.), 33, rue de Longchamp.
CHADANON (Eg.), 66, boul. Sébastopol.
CHARRIER (H.), 18, passage Jouffroy.
CHABROL (W.), 13, rue Téhéran.
CHAILEY (R.), 30, rue d'Hauteville.
CHAILLOUX et GEISER, 8, rue des Prêcheurs.
CHAINTRON (A.), 33, rue Friant.
CHAIX (Henri), 128, rue de Rennes.
CHALIER (Aug.), 152, av. du Maine.
CHALIFOUR et Cie, 24, rue Vicq-d'Azir.
CHALIGNY, 54, rue Philippe-de-Girard.
CHALLAMEL (A.), 17, rue Jacob.
CHALOT et Cie, 4, rue de la Bienfaisance.
CHALUMEAU (F.), 24, rue d'Athènes.
CHAMBRE SYNDICALE DES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, 7, rue Scribe.
CHAMMON (L.), 70, rue de Crimée.
CHAMBURE (DE), 14, rue Dronot.
CHAMPETIER DE RIBES, 28, r. de l'Université.
CHAMPIGNY et Cie, 19, rue Jacob.
CHAMPION (T.), 13, rue Drouot.
CHAMPION (E.), 9, rue Lagrange.
CHANDENIER (F.), 8 bis, rue Morand.
CHANDON DE BRIAILLES (R.), 51, av. Kléber.
CHANDON DE BRIAILLES (F.), 33, av. des Champs-Élysées.
CHANÉ et Cie, 25, rue de Cléry.
CHANEL et Cie, 217, rue St-Honoré.
CHANTEAUD, 54, rue des Francs-Bourgeois.
CHAPELLES (Bon DES), 29, rue Miromesnil.
CHAPUIS (L.), 142, rue Lafayette.
CHARDIN (Ch.), 5, rue Châteaudun.
CHARDON (J.), 25, rue Louis-le-Grand.
CHARLOT et CAMELIN, 67, rue Réaumur.
CHARLEY, 70, av. des Champs-Élysées.

CHARLOT, 38, rue de Montpensier.
CHARNELET, 90, rue St-Maur.
CHARPENTIER (A.), 8, rue Petite-Truanderie.
CHARPENTIER (G.), 3, aven. du Bois-de-Boulogne.
CHARPENTIER (L.), 128 ter, boul. de Clichy.
CHARPENTIER (L.), 53, avenue Parmentier.
CHARRIER et Cie, 62, rue de Maubeuge.
CHARRIÈRE (Al.), 45, boul. Haussmann.
CHARTRAN (H.), 182, rue Lafayette.
CHARTRON (F.), 50, rue Notre-Dame-des-Victoires.
CHARUYER, 4, rue de Valois.
CHARY (F.), 25, rue Fortuny.
CHASSARD, 10, rue Halévy.
CHASSELLOUP-LAURAT (M^{re} DE), 51, av. Montaigne.
CHASSEVENT (C.), 11, boul. Magenta.
CHATEL-TASSMAY et Cie, 82, rue des Petits-Champs.
CHATELET (J.), 72, quai de la Râpée.
CHATENAY, 47, rue de Berlin.
CHATONEX, 16, rue Meissonier.
CHATRY (Ch.), 20, rue de Phalsbourg.
CHAUBET (J.), 7, rue Caumartin.
CHAUDRON Fils, 30, rue de Bordeaux.
CHAUFFARD, 2, rue St-Simon.
CHAULIN (P.), 79, rue Petit.
CHAUSSON (L.), 73, rue Lecourbe.
CHAUTARD (J.), 28, rue Château-Landon.
CHAUVEAU, 18, av. de l'Opéra.
CHAVAIN (P.), 66, chaussée d'Antin.
CHAVAROUX, 36, rue Taillout.
Chenard (Mme Vve), 14, rue Portalis.
CHENET (Ch.), 9, pl. des Victoires.
CHÈRE (Aph.), 19, rue St-Marc.
CHÉRI-HALBRONN, 49, rue de Ponthieu.
CHERVIN (Dr), 82, avenue Victor-Hugo.
CHEVALIER (R.), 216, rue de Rivoli.
CHEVALIER et MAILLOT, 201, rue du Temple.
CHEVILLE Fils, 22, rue des Francs-Bourgeois.
CHEVRIER (H.), 35, rue de Rome.
CHIQUET (F.), 5, rue Montmorency.
CHOISEUL PRASLIN, (DE) 61, avenue Victor-Hugo.
CHOISNET (G.), 37, avenue de la République.
CHOMETTE (M.), 13, rue des Halles.
CHOUANARD (E.), 3, rue St-Denis.
CROUET et Cie, 8, place de l'Opéra.
CHRISTOPHE (L.), 16, rue du Sentier.
CILLARD (A.-D.), 49, rue des Vinaigriers.
CLARK (Alf.), 118, rue Réaumur.
CLARK, 10, place de la Bourse.
CLARKE (A.), 32, avenue Henri-Martin.
CLAUDE LAFONTAINE, 32, rue de Trévise.
CLAUS (G.), 14, rue Notre-Dame-des-Victoires.
CLAUSE (L.), 9, rue du Louvre.
Claude (Mme), 77, boulevard Malesherbes.
COBUS, 4, rue Salomon-de-Caux.
CODECHÈVRE (E.), 6, rue Guyot.
COCHOT (G.), 45, rue de Tanger.
COGSWELL et HARRISON, 26, aven. de l'Opéra.
COIRRE (G.), 6 bis, av. de Villars.
COLAS (P.-A.), 21, rue Communes.
COLIN, 95, rue Montmartre.
COLLANTIER, 10, rue Poisson.
COLLAS et MICHEL, 49, rue Saint-Roch.
Collet (Mme), 51, rue Pierre-Charron.
COLLIN (L.), 13, quai d'Austerlitz.
COMAR (G.), 130, rue de la Glacière.
COMITÉ CENTRAL DES HOUILLÈRES DE FRANCE, 55, rue Châteaudun.
COMTE et PELLETIER, 49, rue Lafitte.
CONTENTIEUX EUROPÉEN, 31, rue Lafayette.
CORBILLAT, 8, rue de la Michodière.
CORBIN et Cie, 60, rue de Turenne.
Cornet (Ctesse L.), 126, boul. Haussmann.
CORNILLEAU, 12, rue des Acacias.
CORNUAULT (E.), rue Jean-Goujon.
CORNUDET (L.), 10, rue des Saints-Pères.
CORRESPONDANT (LE), 31, rue St-Guillaume.
COSTIL, 95, rue Richelieu.
COTTENET, 25, boulevard Bonne-Nouvelle.
COSTA DE BEAUREGARD (Cte), 26, rue Barbet-de-Jouy.
COSSÉ-BRISAC (Cte), 9, rue Mesnil.
COULET, 5, rue de Greffulhe.
COULOMB (P.), 3, place des Batignolles.
COULON et Cie, 16, rue de la Paix.
COURTIN, 8, rue des Saussaies.
COUSTEAU (J.), 15, rue Lafitte.
COUTURE et LAMBERT, 43, rue Réaumur.
COUTURIER, 48, rue Saint-Lazare.
CRÉPIN (H.), 93, rue de Lourmel.
CRÉPY, 7, square de La Tour-Maubourg.
CRESSON, 57, boul. Haussmann.
CROZE (Paul), 21, rue d'Athènes.
CRÉTENIER (P.), 21 bis, rue de Paradis.
CURLIER et Cie, 69, cour Saint-Emilion.
CUVILLIER (P.), 16, rue de la Paix.
COMPAGNIE D'AGUILAS, 32, rue des Mathurins.
COMPAGNIE COLONIALE DES PROSPHATES, 18, chaussée d'Antin.

COMPAGNIE COLONIALE FRANÇAISE, 4, rue Le Peletier.
COMPAGNIE DES CLOUS « AU SOLEIL », 79, boul. Richard-Lenoir.
COMPAGNIE DES MOTEURS DUPLEIX, 130, rue Lafayette.
COMPAGNIE ELECTRO-MÉCANIQUE, 11, avenue Trudaine.
COMPAGNIE EUROPÉENNE DES MÉTAUX, 53, rue Condorcet.
COMPAGNIE FONCIÈRE DU CHATEAU-D'EAU DE PARIS, 63, rue de Malte.
COMPAGNIE DE L'ACCUMULATEUR « AIGLE », 14, rue Félicien-David.
COMPAGNIE FRANÇAISE DE CHARBONS POUR L'ELECTRICITÉ, 49, rue de Provence.
COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE, 38, chaussée d'Antin.
COMPAGNIE FRANÇAISE DU COMMERCE AFRICAIN, 20, rue Saint-Lazare.
COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'INDUSTRIE DE LA PERLE, 7, avenue Parmentier.
COMPAGNIE FRANÇAISE « LE KONG », 16, rue Châteaudun.
COMPAGNIE FRANÇAISE DU MATÉRIEL DES CHEMINS DE FER, 4, avenue Le Coq.
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES, 118, rue de la Tombe-Issoire.
COMPAGNIE DU GAZ CLAYTON, 20, rue Taillout.
COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CHARBONNAGES, 5, rue La Boétie.
COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE ET CONTINENTALE D'ÉCLAIRAGE, 11, rue Tour-des-Dames.
COMPAGNIE PARISIENNE DES ASPHALTES, 96, rue d'Hauteville.
COMPANIA DE BOLIVIA, 29, rue de Londres.
COMPTOIR INDUSTRIEL ET COLONIAL, 23, rue Taillout.
COMPTOIR D'ELECTRICITÉ, 6, rue Boudreau.
COMPANY CONDAL RUBINAT, 15, rue de l' Arsenal.
COMPAGNIE DU CIROLÉUM, 120, rue de Charonne.
CURRIE et Cie, 36, rue d'Hauteville.
DABOLL, 14, avenue de l'Opéra.
DALFOUZE, 115, rue Saint-Lazare.
DALLEMAGNE (Ch.), 135, boul. Saint-Germain.
DALLEMAGNE (P.), 60, chaussée d'Antin.
DAMAGNEZ (Eug.), 5, rue du Languedoc.
DAMOY (J.), 31, boulevard Sébastopol.
DANIEL (J.-B.), 73, rue Sainte-Anne.
DANZER (H.), 19, rue Cambon.
DARLU (Ed.), 16, place La Borde.
DARRASSE (Fr.), 13, rue Pavée.
DAUDENS, 12, avenue de la Grande-Armée.
DAVESNE (M.), 2, rue de Turenne.
DAVID (M.), 54, rue Pierre-Charron.
DAVID (L.), rue Boissière.
DAVID et MAIGRET, 29, rue du Sentier.
DAVID et SAVOURET, 2, rue Vivienne.
DAWSON (F.-W.), 18, rue Feydeau.
DAYDÉ et PILLÉ, 29, rue de Châteaudun.
DEBAIN, 79, rue du Temple.
DEBARD (P.), 89, rue Oberkampf.
DÉCAUX (J.), 4, cité Bergère.
DECHAUME, VERNETTE et Cie, 14, rue de Vanves.
DECOUPLÉ, 7, rue Deparcieux.
DÉCUGIS (A.), 51, rue Pergolèse.
DÉCUGIS (M.), 12, rue Laurent-Pichat.
DEDEIN-PERCHOT, 134, rue Rivoli.
DEFRENOIS, 40, rue d'Assas.
DEGAINE (G.), 9, rue de Lagny.
DEGEORGES (A.), 4, rue Schomer.
DEGUEDRE, 29, rue Bouchardon.
DEHAYNIN, 188, faub. Saint-Martin.
DEHESDIN (Ch.), 11, rue de Montyon.
DEHESDIN, 86, rue Saint-Lazare.
DEJARDIN (Eug.), 23, rue Claude-Lorrain.
DELA, 61, rue de Malte.
DELACOMMUNE (P. et E.), 22, rue Bertrand.
DELACOUR, 17, boulevard Saint-Germain.
DELAON (H.), 14, faub. Poissonnière.
DELAGE, 42, boul. de la Bastille.
DELAHAYE (E.), 20, rue Saint-Georges.
DELAIRE (Edm.), 21, rue Jacob.
DELANOTTE (J.), 396, rue St-Honoré.
DELANOTTE (G.), 88, boulevard Malesherbes.
DELAPOSTE, 56, rue de la Victoire.
DELABRE (A.), 12, rue des Filles-du-Calvaire.
DELAUNAY (E.-R.), 15, rue du Louvre.
DELAUNAY (G.), 24, avenue Bugeaud.
DELESTRE (A.), 45, rue du Rendez-Vous.
DELEUZE (R.), 18, avenue Bugeaud.
DELEVEAU (A.), 74, rue des Petits-Champs.
DELIGNE, BUARD, TIRAND et Cie, 83, rue Saint-Honoré.
DELILLE (J.-B.), 114, boul. Magenta.
DELOIRE (E.), 37, rue Pasquier.
DELORE (L.), 1, rue François-Ier.

DELOST (E.), 15, avenue de Suffren.
 DELOYE, 127, rue Oberkampf.
 DELPIRE (M.), 52, boul. Malesherbes.
 DEL PORTO et Cie, 10, rue Chauchat.
 DEMAY (Fr.), 66, boulevard de Strasbourg.
 DEMOURGUES, 86, boul. de Port-Royal.
 DEMUTH (Fr.), 15, rue de Lyon.
 DENAYROUZE (L.), 24, rue Bayeux.
 DENEUX (Aug.), 20, rue Montmartre.
 DENIS (Al.), 90, rue Amelot.
 DENIS (Cas.), 80, rue Rambuteau.
 DENIS (Al.), 14, rue Desbordes-Valmore.
 DENIS, 28, rue du Mont-Thabor.
 DESBRIÈRES (R.), 265, rue Saint-Honoré.
 DESBRIÈRES (R.), 104, boul. de Courcelles.
 DESCAMPS (G.), 97, rue La Boétie.
 DESCHAMPS (J.), 8, rue Labie.
 DESCHAMPS (G.), 17, rue de l'Université.
 DESCHARS, 6, rue Daubigny.
 DESCLÈRES, FAVIER et Cie, 75, rue Turbigo.
 DESFORGES (J.), 44, rue d'Amsterdam.
 DESFOSSÉS, 33, rue Marbeuf.
 DESMARAIS (Fr.), 42, rue des Mathurins.
 DESMARAIS et MORANGE, 10, r. du Banquier.
 DESMAREST (A.), 121, av. des Champs-Élysées.
 DESMARQUOY, 137, boul. Magenta.
 DESNUES (L.), 75, rue du Rocher.
 DESPOMMIERS (R.), 62, rue Caumartin.
 DESPREZ (H.), 86, boul. de Courcelles.
 DESTOIS (L.), 7, rue Logelbach.
 DESVERNAV et Cie, 65, rue Rivoli.
 DESVIGNES (A.), 99, av. La Bourdonnais.
 DETRIMONT, 35, avenue de l'Opéra.
 DEYVAUX (G.), 89, rue d'Hauteville.
 DIBUT (L.), place Louvois.
 DIDIER (G.), 34, rue du Sentier.
 DIDIER (A.), 70, rue d'Angoulême.
 DIDIER (J.), 18, rue Cadet.
 DIECKMANN, 16, boulevard de Strasbourg.
 DIENST (G.), et Cie, 86, faub. Saint-Antoine.
 DIEZ HERMANOS, 64, rue du Petit-Bercy.
 DIOLÉ (Ed.), 15, avenue de Villiers.
 DOGNIN (M.), 37 bis, rue du Sentier.
 DOIVEAU, 15, rue des Saints-Pères.
 DOLÉZON, 45, boulevard Voltaire.
 Douville (Mme de), 17, rue La Trémoille.
 DORÉ, 17, rue du Bouloi.
 DORIA-PEAUCELLE, 4, rue Babylone.
 DATHIAN (J.), 114, rue de Belleville.
 DORVAUX (J.-L.), 21, rue Saint-Sébastien.
 DOUANE, 23, avenue Parmentier.
 DREYFOUS (G.), 41, rue Cambon.
 DREYFUS (F.), 1, rue Bonaparte.
 DREHER (A.), 1, rue Saint-Denis.
 DREVET et LEMIGRE, 19, rue Lagille.
 DREYSTRING, 11, rue de l'Arseuil.
 DRIANCOURT (P.), 3, cité Paradis.
 DROUIN (G.-H.), 4, place des Saussaies.
 Du Bos, 47, avenue Henri-Martin.
 DUBOURGET et Cie, 24, rue Montmorency.
 DUBREUCQ et PÉRUS, 3, av. de la République.
 DUBREUIL (P.), 18, rue Clauzel.
 DUBREUIL (P.), 82, rue St-Lazare.
 DUBRUJEAUD et Cie, 72, rue Folie-Méricourt.
 DUCASSE (H.), 17, rue Jean-Goujon.
 DUCHASTELLET (L.), 11 bis, rue Portalis.
 DUCHEMIN, 78, rue des Archives.
 DUCLOS, 50, faub. St-Antoine.
 DUCUR-DE-ST-PAUL, 57, av. Henri-Martin.
 DUFAUX (J.), 78, rue des Cascades.
 DUFOUR (G.), 51, rue Thibout.
 DUFOUR (M.), 27, rue Maucoussil.
 DUFOUR (L.), 46, rue Blanche.
 DULUD (J.), 4, rue de Louvois.
 DUMÉZ (A.), 4 bis, avenue Hoche.
 DUPASSEUR (E.), 64, rue Pierre-Charron.
 DUPLOMB (C.), 59, rue de Chaillot.
 DUPONT (P.), 4 bis, rue du Bouloi.
 DUPUIS (J.), 4, rue Martel.
 DUPUY (Ch.), 32, avenue du Trocadéro.
 DURAFORT, 1, av. de l'Observatoire.
 Durand (Mme M.), 53, rue Ampère.
 DURAND (H.), 30, rue des Jeûneurs.
 DURANTON, 65, rue Michel-Ange.
 DURINGE-SEGOND, 12, avenue Bosquet.
 DUROS (H.), 7, rue de Rome.
 DUTEMPLE (L.), 7, rue Pierre-Haret.
 DUVAL, 59, avenue des Champs-Élysées.
 ECALLE (A.), 19, boul. de la Madeleine.
 EDMOND (J.), 137, faub. Poissonnière.
 ELOY (F.), 59, rue de Bretagne.
 ELYSÉE-PALACE (Hôtel), 103, avenue des Champs-Élysées.
 EPIRUSSE (J.), 11, avenue d'Iéna.
 Equeville (Ctesse d'), 272, faub. St-Honoré.
 ESCANDE (P.), 26, avenue Trudaine.
 FABER (Ch.), 62, rue de Provence.
 FABRE (J.), 1, avenue Daumesnil.
 FALLER (E.), 10, rue Bailleul.
 FALLEX (A.), 8, rue Fromentin.
 FAUQUEUX et BORIE, 50, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie.

FAURE (M.), 45, rue Pergolèse.
 FAURE (G.), 35, rue de Berne.
 FAURE et HAMBourg, 19, rue Vivienne.
 FAUVERGE (F.), 22, rue des Batignolles.
 FELGÈRES (P.), 79, rue d'Amsterdam.
 FERRAND (C.), 48, rue de Grenelle.
 FEVRE et Cie, 237, rue Lafayette.
 FLACH (H.), 8, rue de la Cossonnerie.
 FLAGEUL (A.), 7, rue de la Cerisaie.
 FLANDRIN (L.), 15, quai Bourbon.
 FLEIG (E.), 34, rue du Louvre.
 FLEISCHMAN et BLODEL, 51, rue Turbigo.
 FLÈRES (F.-S. DE), 8, rue Gaillon.
 FLEURY (E.), 2, rue de l'Entrepôt.
 FONDERIES ET ATELIERS DE LA COURNEUVE, 6, rue Laferrière.
 FONDEUR (E.), 19, faub. St-Denis.
 FONDEUR (H.), 63, rue Oberkampf.
 FONTAINE (L.), 19, rue de Valois.
 FONTAINE (L.), 14, rue du Marché-St-Honoré.
 FONTAINE (E.), 74, avenue Kléber.
 FONTAINE (E.), 146, av. des Champs-Élysées.
 FONTAINE et Cie, 18, rue St-Honoré.
 FONTANA (C.), 13, rue Royale.
 FONTANA et Cie, 7, rue de la Paix.
 FONTY, 18, rue d'Amsterdam.
 FORESTIER et CHAILLOT, 40, rue des Francs-Bourgeois.
 Foret-Boullet (Vve), 126, rue Rivoli.
 FORGEOT (A.), 63, boul. Voltaire.
 FORGES ET CHANTIERS DE LA MÉDITERRANÉE, 1, rue Vignon.
 FOUCART, 58, rue du Rocher.
 FOVINAT (Aug.), 170, quai Jemmapes.
 FOVINAT, 26, rue de Naples.
 FOULON et FÉDIT, 15, rue du Temple.
 FOUQUET (Ernest), 16, avenue Gourgaud.
 FOUCRET, 36, rue Saint-André-des-Arts.
 FOURIER et Cie, 119, rue Réaumur.
 FOURMENT FILS, impasse de Lancry.
 FOURNET (L.), 31, rue de la Victoire.
 FOURNIER (Georges), 14, rue Meslay.
 FOURNIER, 126, boul. Haussmann.
 FOURNIER (E.), 14, avenue Henri-Martin.
 FOURNIER et Cie, 147, rue St-Honoré.
 FOURRÉ et RHODES, 28, rue du Rocher.
 FRANCHETTI (G.), 8, rue Mansart.
 FRANK (Dr F.), 5, rue St-Philippe-du-Roule.
 FRANÇOIS (Jules), 76, rue du Rocher.
 FRANÇOIS, GRELLOU et Cie, 43, rue des Entrepreneurs.
 FRAY (Charles), 116, boul. Pereire.
 FRAYSSE, 130, rue d'Aboukir.
 FRAZIER-SOYE, 153, rue Montmartre.
 FRÉCAULT, 144, rue de Rivoli.
 FRÉDÉRIC-MOREAU, 22, avenue de la Grande-Armée.
 FRÉDET (Henri) et Cie, 72, rue des Archives.
 FRIGEFOND et Cie, 27, chaussée d'Antin.
 FRICK (G. DE), 55, av. de l'Alma.
 FRIEDLANDER, 32, rue Beaurepaire.
 FRIESE (P.), 48, rue Pergolèse.
 FROMAGEOT (R.), 4, place de la Bourse.
 FRUMUSAN (Dr J.), 5, rue Robert-Estienne.
 FULD (M.), 135, boul. Haussmann.
 GABORIAUX, BOURGUIGNON et Cie, 18, rue des Belus-St-Martin.
 GACHE (G.), 61, rue de la Fédération.
 GADEN et KLIPSCH, 10, rue de la Paix.
 GAGNEAU et Cie, 115, rue Lafayette.
 GAFFE et WATREMEZ, 32, faub. Poissonnière.
 GAILLARD (H.), 116, avenue d'Orléans.
 GAILLARD (Léon), 9, rue d'Antin.
 GALICIER (Albert), 81, rue St-Lazare.
 GALLARD (Alfred), 46, av. d'Iéna.
 Gallay (Mme M.), 17, av. de Messine.
 GALLOIS (P. Dr), 97, boul. Malesherbes.
 GALOPAIN (L.), 58, boul. Voltaire.
 GALT (H.), 155, rue de Rennes.
 GAMPERT (E.), 97, rue St-Lazare.
 GANDON (H.), 256, av. Daumesnil.
 GANDREY (A.), 97, rue de Courcelles.
 GANQUET, 16, rue de Magdebourg.
 GARDAIS (J.) et Cie, 4, rue Rossini.
 GARNIER (A.), 16, rue Popincourt.
 GASNE (L.), 83, faub. du Temple.
 Gast (Mme du), 12, rue Leroux.
 GAUDIN et DUBRAY, 9 bis, quai Valmy.
 GAUJARD (L.), 74-76, rue J.-J.-Rousseau.
 GAUMONT (L.), 33, rue Vivienne.
 GAUTHIER, 103, boul. Magenta.
 GAUTHIER et VILLARS, 55, quai des Grands-Augustins.
 GAUTHIER-VILLARS, 177 bis, rue de Courcelles.
 GAUTIER (V.), 5, rue Rochechouart.
 GAYE, 153, boul. Haussmann.
 GAZEL (V.), 6, faub. Poissonnière.
 GENTUR (J.-A.), 77, rue Charlot.
 GENTILE (P.), 49, rue St-André-des-Arts.
 GENTILI DI GIUSEPPE, 32, avenue de l'Opéra.
 GEORGE (L.), 109, boul. Beaumarchais.
 GEORGET (E.), 19, rue de la Chapelle.
 GÉRARD, 14, rue des Murs-de-la-Roquette.

GÉRAUDEL (E.), 25, rue Boissière.
 GIBERT (A.), 127, Avenue de Wagram.
 GILLET, 202, rue Championnet.
 GINSBURGER et Cie, 64, rue de la Verrerie.
 GIRARDIN (A.), 43, rue de Richelieu.
 GIRAUD (E.), 6, rue Poisson.
 GIRAUD e JORDAN, 106, r. de l'Université.
 GLAENZER & Co, 35, boul. de Strasbourg.
 GLATROU (M.), 18, rue Soufflot.
 GLENFELD et LENNEDY, 11, boul. Bourdon.
 GLOECK (R.), 56, rue d'Aboukir.
 Godchaux (Vve), 4, rue Gustave-Flaubert.
 GAUDEMER (L.), 2, quai de la Râpée.
 GODIN, 75, boul. de Strasbourg.
 GOGUEL (Ed.), 116, boul. Pereire.
 GOLOY (F.) et Cie, 2, rue de la Paix.
 GOLDSCHMIDT (DE), 40, boul. Haussmann.
 GOMBAULT DE RAZAC (Bon DE), 142, rue de Courcelles.
 GOMPEL (A.), 96, av. Henri-Martin.
 GONTAUT (A. DE), 12, rue Boissy-d'Anglas.
 GONTAUT-BIRON (Cte B. de), 29, rue Auguste-Vacquerie.
 GORON, 8, rue de Berri.
 GOSSELIN (E.), 5, rue Daunou.
 GOSSET (G.) et Cie, 27, boul. Richard-Lenoir.
 GOURBE (P.), 125, av. Wagram.
 GOVIN (E.), 24, place Malesherbes.
 GOURY (A.), 50, av. Marceau.
 GOUVERNEUR (A.), 68, rue St-Sabin.
 GOY (Ad.), 23, rue Beauteillis.
 GOYARD (Ed.), 233, rue St-Honoré.
 GRADVOUIL (A.), 88, boul. Sébastopol.
 GRAFF, JACQUE et Cie, 4, rue Martel.
 GRANDPIERRE (H.), 1 bis, rue d'Offémont.
 GRAVEREAUX (J.), 4, av. de Villars.
 Greffulhe (Ctesse), 8, rue d'Astorg.
 GREIG (C.-E.), 36, rue Godot-de-Mauroi.
 GRENET (E.), 34, rue Bergère.
 GRESLAND et FILS, 2, place d'Aligre.
 GRILLE & Co, 67, rue de la Victoire.
 GRILLOT (A.), 62, rue Oberkampf.
 GRIMARD et SALAS, 1, rue Larrey.
 GRIMAUD (M.), 5, rue St-Augustin.
 GRIMPEL (M.), 9, rue Lincoln.
 GRODY (Ed.), 14, rue J.-J.-Rousseau.
 GROSSELINE (J.), 69, av. Henri-Martin.
 GRUEL (L.), 418, rue St-Honoré.
 GRUIN (H.), 40, rue de Malte.
 GUÉBRIANT (Cte DE), 73, rue de Varenne.
 GUEDONEY (M.), 49, rue du Four.
 Guenantin (Vve), 3, rue Anatole-La-Forge.
 GUENÉ (Albert), 14, rue des Bois.
 GUÉNOR (L.), 250, boul. Voltaire.
 Guérin (Vve) & Co, 15, rue d'Uzès.
 GUÉRIN (P.), 79, boul. Haussmann.
 GUÉRIN-BOUÏRON, 23, rue du Maroc.
 GUÉRIN, DERENNE, LAVIS & Co, 7, rue Rochechouart.
 GUÉRIN & Cateb'n 13, pl. de la Bourse.
 GUESDON et GRATEREAUX, 62, boul. de Strasbourg.
 GUÉRINET (R.), 57, rue Joffroy.
 GUESDON & Co, 62, boul. de Strasbourg.
 Guestre (Dne de), 2, rue Eugène-Flachat.
 Guilbert (Vve) & Co, 12, rue Paul-Lelong.
 GUILLAUMIN (G.), 35, boul. Haussmann.
 GUILLOTIN (A.), 79, rue de Lourmel.
 GUINON (Dr), 22, rue de Madrid.
 GUITTET (E.), 29, boul. Malesherbes.
 GUNZBURG (P. DE), 25, rue Bizet.
 GUTIERREZ DE ESTRADA, 5, rue de Berlin.
 GUTIERREZ (M.), 3, rue Léo-Delibes.
 GUY (Louis), 160, boul. Haussmann.
 GUY, GRASSET et LEMAITRE, 29, quai Valmy.
 HAAS (H.), 93, rue Réaumur.
 HAMETIN (G.), 12, rue Mélingue.
 HAMMOND, MOUTER et Cie, 11, rue Brunel.
 HARMENON (D'), 3, cité Trévis.
 HARRISARD et Cie, 3, rue Lesdiguières.
 HARTMANN, 55, rue Pierre-Charron.
 HARTOG (G.), 114 bis, boul. Malesherbes.
 Hartog (Vve J.), 23, rue de la Pépinière.
 HATIER (A.), 33, quai des Grands-Augustins.
 HAYEN (E.), 16, rue de Téhéran.
 HÉBRARD (André), 9, boul. des Italiens.
 HECHT et Cie, 75, rue Saint-Lazare.
 HECHT (E.), 44, rue de la Faisanderie.
 HEIDÉ (R.), 39, boul. Haussmann.
 HEIMANN (E.), 47, rue de Paradis.
 HELBRONNER (J.-E.), 15, av. Victor-Hugo.
 HÉLIOS (L.), 32, rue de Bondy.
 HÉNIN Aîné, 5, cité Dupetit-Thouars.
 Henning (Vve), 15, rue Soufflot.
 HENRY (L.), 52, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie.
 HENRY (Ch.), 22, rue St-Augustin.
 HENRY (R.), 207, faub. St-Martin.
 HERBAULT (N.), 22, rue de l'Élysée.
 HERBERSTEIN (Cte H.), 46, av. Kléber.
 HERCK (Dr L.), 1, place Voltaire.
 HERRENSCHMIDT, 55, quai Valmy.

HERRENSCHMIDT (C.), 39, rue Grange-aux-Belles.
HERSENT (Georges), 46, av. du Bois-de-Boulogne.
HERTZ (H.), 32, rue d'Hauteville.
HILSCHER, 3, rue du Louvre.
HINQUE, MAHRET et BONIN, 220, r. St-Martin.
HIRSCH, 16 bis, avenue Parmentier.
HOCHAPPEL, 4, rue Martel.
HOESCHTÄDTER, 67, rue de Provence.
HOFFMAN-LAROCHE, 7, rue Ste-Claude.
HOLLIER, LAROUSSE et Cie, 17, rue Montparnasse.
HOLLIER & Co, 97, rue Saint-Lazare.
Hout (Mme L. d.), 22, rue Caumartin.
HUET de BAROCHÉZ, 94, rue St-Lazare.
HOTTINGUER (P.), 6, rue de Lota.
HOUPIN (E.), 10, avenue de l'Opéra.
HUBERT (J.), 14, rue de Crussol.
HUET (F.), 27, rue des Ecluses-St-Martin.
HUET et Cie, 94, rue St-Lazare.
HUGON, 30, rue des Sts-Pères.
HULTS (Cte de), 46, rue Pergolèse.
HUMBERT et ROSSIGNOL, 62, rue de Cléry.
HUMBLLOT, 39, rue François-Ier.
HURÉ (P.-H.), 218, rue Lafayette.
HUTIN, 14, place Vendôme.
IACOBI (M.), 2, rue du Pas-de-la-Mule.
IDZKOWSKI (M.), 35, rue Marbeuf.
INMAN-BARNARD, 8, rue Théodule-Ribot.
INSTITUT DE MÉCANOTHÉRAPIE, 32, rue des Victoires.
ISAAC (Dr), 30, place St-Georges.
ISNARDS (Cte des), 3, place d'Iéna.
ISRAËL Frères, 62, rue Folie-Méricourt.
IVATTS (E.-A.), 87, avenue Wagram.
JABERT (C.), 17, rue Châteaudun.
JACCARD (J.-E.), 28, rue Joubert.
JACKSON (Mme), 17, av. d'Antin.
JACOB-DELAFOY et Cie, 45, rue Laffitte.
JACOB et WOLFERS, 5, rue d'Abbeville.
JACQUART (E.), 28, boul. de Strasbourg.
JACQUIN & Co, 12, rue Pernellé.
JAGET (Ed.), 36, rue George-Sand.
Jager (Vve) et Fils, 39, rue des Bourdonnais.
JAMIN, 76 bis, rue des Saints-Pères.
JAMOT (Eug.), 56, rue de Patay.
JAQUET (P.), 9, faub. Poissonnière.
JARNAC (Cte de), 9, rue La Pérouse.
JARRY (Eug.), 181, rue de Flandre.
JAYLE (Dr), 232, boul. St-Germain.
JEUX ET JOUETS FRANÇAIS, 10, rue de la Douane.
JOHNSEN et JORGENSEN, 59, rue de Paradis.
JOHNSON (A.), 28, rue de Château-Landon.
JOHNSTON, HARVESTER & Co, 148, boul. de la Villette.
JOLY (Th. de), 15, av. Matignon.
JONQUIÈRE (J.), 13, rue Taillibout.
JOUET (Georges), 64, rue Pierre-Charron.
JOURNET (Robert), 26, rue Galilée.
JOYER, 75, rue de Chaillot.
JUBERT (Emile), 138, boul. Haussmann.
JUGLAR, 102, boul. Montparnasse.
JULIOT, JOUANNAUD et FERRIEN, 47, rue du Moulin-Vert.
JUSTH, 352, rue St-Honoré.
JUVEN (F.), 122, rue Réaumur.
KACZKA (Henri), 8, rue St-Martin.
KAHN (Paul), 130, rue Réaumur.
KARCHER et Cie, 139, rue des Pyrénées.
KEES (Ernest), 46, rue Poissonnière.
KELLER Frères, 22, rue Joubert.
KELLER (E.), 153, faub. St-Honoré.
KELLY (Ed.), 82, boul. Haussmann.
KIRCHNER & Co, 77, rue Manin.
KLEINBERGER (Fr.), 9, rue de l'Echelle.
KECHLIN Frères, 33, rue du Sentier.
KOHN (G.), 30, rue Ampère.
KOSSUTH (J.), 11, rue des Petits-Hôtels.
KORSTEIN (L.), 10, rue de Le Brun.
KRAUSS (E.), 21, rue Albouy.
KREMER (Ed.), 29, rue Mogador.
KUGELMANN, 12, rue Grange-Batelière.
LAAS, PÉCAUD et Cie, 16, rue Pierre-Levée.
LABAT (L.), 81, rue St-Lazare.
LABBEY et Cie, 16, rue de la Banque.
LABÉLONYE, 99, rue d'Aboukir.
LABEY, 8, rue Castellane.
LABOURIAU (F.), 41, rue Réaumur.
LABOURIE (M.), 18, rue Beaurepaire.
LACAZE (H.), 9, rue Pétrille.
LA CAZE (Bon), 43, rue Copernic.
LACAZE (Dr G.), 7, rue La Trémoille.
LACAZE (A.), 67, av. des Champs-Élysées.
LACLOCHE Fr., 15, rue de la Paix.
LACOURTE et Cie, 26, rue Marbeuf.
LADAME, 16, rue Etienne-Marcel.
LAFALOTTE (L. de), 129, av. des Champs-Élysées.
LAFLECHE (E.) et Fils, 12, rue de Tournoy.
LA FOREST (DE) et MAUS, 14, boul. Malesherbes.

LAGÈZE et CAZES, 18, rue des 4-Fils.
LAGRANGE, 78, rue Richelieu.
LAGRAVE (P.), 17, rue de Bruxelles.
Laloue (Mme), 36, rue Tronchet.
LAMAILLE (G.), 40, rue de l'Echiquier.
LAMBERT (Ed.), 131, rue de Reully.
LAMOUROUX (E.), 4, faub. St-Honoré.
LAMY (Dr H.), 8, rue St-Philippe-du-Roule.
Landais (Mlle), rue Vercingétorix.
LANGSTAPE, EHRENBURG et POLLAK, 12-14, rue d'Enghien.
LA PERCHE (P.), 37, rue Jean-Goujon.
LAPIERRE (L.), 11, rue Pigalle.
LARIBOISIÈRE (Cte de), 50, avenue Montaigne.
LAROCHÉ (J.-B.), 64, rue Damrémont.
LA ROCHEFOUCAULD, 4, avenue de la Motte-Picquet.
LASSALE, 7, rue de Mulhouse.
Lasson (Mme Vve), 3, rue d'Hauteville.
LAU d'ALLEMANS (Mie du), 97, r. des Petits-Champs.
LAURAS (X.), 2, av. de Villars.
LAURENT (G.), 58, boul. Sébastopol.
LAURENT (A.), 177, rue St-Martin.
LA VALETTE (DE), 6, place de la Madeleine.
Lavallée (Mme), 49, rue de Naples.
LA VALLÉE-POUSSIN, 7, rue J.-B.-Dumas.
LAVIGNAC (A.), 58, rue du Rocher.
LAVOLLE, 15, boul. Beaumarchais.
LAZARE-WEILLER, 36, rue de la Bienfaisance.
LEHEY (G.), 1 bis, avenue du Bois-de-Boulogne.
LEBLOND de LOZ, 3, rue Charron.
LEBON (E.) & Co, 26, rue de Londres.
Le Bret (Mme), 148, boul. Haussmann.
LECART (J.-B.), 26, avenue Trudaine.
LECOCQ (G.), 22, rue de la Michodière.
LECOC et MATHIAREL, 3, rue de la Michodière.
LÉCUYER (L.), 11, rue Rottembourg.
LEFÈVRE et GUILLAUME, 21, rue Boccador.
LEGAGNEUR & Co, 2, rue de Lisbonne.
LE GARREC (R.), 1, r. des Francs-Bourgeois.
LÉGLISE (F.), 38, rue du Général-Foy.
LEGRAND et Cie, 9, rue St-Augustin.
LEGUEU (F.), 29, rue de Rome.
LEHIDEUX (R.), 99, boul. Malesherbes.
LEHIDEUX (J.), 162, boul. Haussmann.
LEHMANN (H.), 45, rue Cambon.
LEJEUNE, 20, avenue de l'Opéra.
LELIEVRE (G.), 243, rue Saint-Martin.
LELONG (A.-E.), 18, place de la Madeleine.
LEMOINE et MAFFRECHAUX, 137, rue de Grenelle.
LENGLET (P.), 14, av. Henri-Martin.
LE ROUX (P.), 48, boul. Malesherbes.
LEROY (L.), 25, rue du Petit-Musc.
LEROY-DURÉ, 5 bis, rue du Cirque.
LESAGE, 12, rue Pergolèse.
LESAGE et OSSELET, 4, Cloître-St-Honoré.
Lesseps (Mme de), 11, avenue Montaigne.
LESTRANGE (Cte H. de), 5, rue de Lota.
LÉTANG (L.), et Cie, 11, rue Cour-des-Neues.
LETELLIER (G.), 59, boul. de Strasbourg.
LETOURNEUR (L.), 5, rue de la Fidélité.
LETURC (P.), 45, rue de Courcelles.
LEUSSE (Vte de), 7 bis, rue Jean-Goujon.
LEUSSE (DE), 23, rue Taillibout.
LE VASSEUR (Bon), 17, rue François-Ier.
LÉVEILLÉ, 46, quai Henri-IV.
LEVEN Fr. et Fils, 33, rue Trévise.
LÉVY-IRMAOS et Cie, 33, rue Bergère.
LÉVY (Léopold), 15, rue Pigalle.
LÉVY et BAUMANN, 7, cité d'Hauteville.
LEWIN et BENDIT, 42, rue Etienne-Marcel.
L'HERMITTE (A.), 15, rue Caumartin.
LIEBIG et Cie, 8, rue Dieu.
LIÉNARD (A.), 158, rue de Rivoli.
LIEUX, 55, rue d'Argout.
LIEVEN (F. de), 36, av. du Bois-de-Boulogne.
LIÉVIN (G.), 16, rue Le Peletier.
LIGNY (F.), 52, rue Labrouste.
LILLE et BONNIÈRES, 10, rue des Pyramides.
LIMOZIN (J.) et Cie, 16, rue des Petits-Hôtels.
LINET (Pierre), 7, boul. Magenta.
LINDET (Léon), 108, boul. Saint-Germain.
LIONEL (M.), 6, quai Debilly.
LIPS (G.), 6, place de la Madeleine.
LLOYD DALY & Co, 19, rue Notre-Dame-des-Victoires.
Loche, 37, rue de Longchamp.
LOCKWOOD (F.), 172, rue de Grenelle.
LOEWENTHAL (H.), 11, rue Castex.
LOMBART (Jules), 103, avenue d'Italie.
LOREAU (A.), 243, boul. St-Germain.
LORENT (Emile), 55, rue de Chabrol.
LORTAT-YACOB, 31, rue des Martyrs.
LOUHART (Jules), 3, rue Etienne-Marcel.
LOW et TAUSSE, 197, rue du Temple.
LUC, 9, quai Valmy.
LUCART (E.), 22, boul. Voltaire.
LUNÉY et LUMIER, 10, rue de la Paix.
LURÉ (Cte de), 60, avenue Victor-Hugo.

LUYS (Dr G.), 20, rue de Grenelle.
LYON (Edmond), 8, rue du Hanovre.
MAHRE, 8, place de la Bourse.
MAHRE (G.), 8, place de la Bourse.
MACHART (M.), 73, rue de Chaillot.
MACÉ (G.), 72, faub. Poissonnière.
MACHEFER (L.), 32, faub. Poissonnière.
MAHRET (A.), 37 bis, rue de Montreuil.
MAGNE (N.), 31, avenue Montaigne.
Mâgu (Mme), 15, avenue Victor-Hugo.
MAKLER, 7, rue Dupuis.
MAILLOCHON, 159, rue St-Honoré.
MAJOU (Gve), 4, boul. du Temple.
MALIVERNET et BESNARD, 7, rue Notre-Dame-des-Victoires.
MALLET (J.), 12, quai de Bercy.
MALMENAYDE (V.), 34, rue des Archives.
MANGER (L.), 6-8, rue St-Gilles.
MANGIN (J.), 155, faub. St-Denis.
MANTEAU (C.), 17, boul. St-Denis.
MANUFACTURE PARISIENNE d'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE, 14, rue de Communes.
Manville (Mise de), 6, rue Monsieur.
MAQUET, 6, avenue Mac-Mahon.
MARCHAND et DREYFUS, 100, quai de la Râpée.
MARÉCHAL (A.), 16, pass. des Petites-Ecuries.
MARÉCHAL-RUGHON et Cie, 15, r. des Balkans.
MARENGHI et Cie, 2 bis, aven. de Taillebourg.
MARETTE (H.), 11, place de la Madeleine.
MARIANI, 11, rue Scribe.
MARION (H.), 8, rue du Hanovre.
MARIX (E.), 5, Grand Préau, Halles aux Vins.
MARMOTTANT, 20, avenue Raphaël.
MAROIS (Cte de), 59, rue St-Dominique.
MAROT (R.), 252, rue Lecourbe.
MARQUET (L.), 15, rue Vieille-du-Temple.
Marquis (Mlle), 44, rue Vivienne.
MARRE (Ch.), 14, rue de Milan.
MARTEL (P.), 86, rue des Tournelles.
MARTEL-GUÉRIN & Co, 9, rue d'Uzès.
MARTIAL-ARMAND, 10, place Vendôme.
MARTIN (Eug.), 33, rue Joubert.
MARTIN (Georges), 80, rue Richelieu.
MARTIN (Gust.), 12, rue Dupetit-Thouars.
MARTIN, 7 ter, impasse du Maine.
MARTINET (J.), 191, faub. St-Denis.
MARTY (J.-A.), 8, rue Favart.
MARTY (J.), 169, boul. Malesherbes.
MASSA (R. de), 11, rue St-Florentin.
MASSALSKI (J.), 9, boul. Malesherbes.
MASSERON (E.), 10, rue Lafayette.
MASSIEU, 24, faub. Montmartre.
MASSUET et Cie, 42, rue du Louvre.
MATHIEU (C.), 3, rue de Champagne.
MATHIEU (Dr A.), 87, rue des Mathurins.
MATTHEY (P.-E.), 23, rue de Berne.
MAUBAN (G.), 5 bis, rue Solferino.
MAUGIN (L.), 4, rue des Bleuets.
Max-Getting (Mme), 59, rue de Miromesnil.
MAX-VINCENT, 96, rue de la Victoire.
MAYER (H.-S.), 62, rue Lafayette.
Mayrargues (Mme), 5, place Malesherbes.
MAZA (Al.), 47, rue Cambon.
MEADOWS (T.) & Co, 55, rue des Petites-Ecuries.
MEIGNEN (Eug.), 15, rue du Louvre.
MENCLÈS (H.), 28, rue de Grammont.
MERCIER et CORPET, 5 bis, rue de Dunkerque.
MERMINOD (J.), 49, rue de Paradis.
MEROCH, 4 bis, av. de Châtillon.
MÉROU (Eug.), 217, boul. Voltaire.
MESNIN (J.), 20, rue Richer.
METMAN (Ch.), 37, av. Montaigne.
MEUNIER (F.), 23, avenue Victoria.
MEUNIER (L.), 79, boul. Malesherbes.
MEYER (Alex.), 10, rue Thimonnier.
MEYRONNE, 203, rue Lafayette.
MÉZIN (F.), 114, rue de la Roquette.
MICHEL (H.), 6, place de la Bourse.
MICHEL-KIMBEL, 31, place du Marché-St-Honoré.
MICHEL (Eug.), 8, rue d'Alexandrie.
MICHY, 30, rue du Languedoc.
MIGAUT (A.), 54, rue St-Louis-en-l'Île.
MIGNARD Fils, 168, faub. St-Antoine.
MILLOT (E.), 15, rue Pierre-Charron.
MILLOT, parfumeur, 98, boul. Sébastopol.
MILLS et GIBB, 43, rue de Paradis.
MINARD (E.), 7, rue de la Sourdière.
MIRABAUD (Al.), 44, av. de Villiers.
MIRABAUD (Gust.), 44, av. de Villiers.
MIRABAUD et Cie, 56, rue de Provence.
MIRABAUD-PUERARI & Co, 56, r. de Provence.
MITTLER (L.-J.), 199, rue Saint-Denis.
MOIZARD (P.), 21, rue du Général-Foy.
MOLLE (Ed.), 114, rue de Turenne.
MOLLET (H.), 164, rue de Courcelles.
MONNIER, 31, rue d'Amsterdam.
MONNOYEUR (E.), 19, rue Richard-Lenoir.
MONTAIGU (Cte de), 18, rue de Martignac.
MONTEBELLO (M. de), 12, rue de Prony.
MONTEFIORE (B.), 67, rue Ste-Anne.

MONTESQUIOU (DE), 6, rue Auguste-Vacquerie.
Montjoyeux (Mme), 6, boul. des Capucines.
 MOREAU (L.), 27, rue des Récollets.
 MOREAU et THIOILLIÈRE, 9, rue St-Martin.
 MORGANT (H.), 17, rue des Petites-Ecuries.
 MORIN (Ed.), 40, rue d'Hauteville.
 MORIN (Ed.), 6, rue Caffarelli.
 MORISSON (L.), 9, rue St-Georges.
Morny (Mise de), 2, rue Georges-Ville.
 MORTUREUX (A.), 4, avenue Marceau.
 MORYAND (L.), 7, faub. Montmartre.
 MORY et Cie, 3, rue St-Vincent-de-Paul.
 MOTTE (L.), 40, boul. Bonne-Nouvelle.
 MOUCHICOURT et GEISENHEIMER, 81, rue de Crimée.
 MOULLE (J.), 62, rue du Pont-de-Berey, Berey.
 MOURLAGUE, 12, quai de la Mégisserie.
 MOUTARD et F., 15, rue du Louvre.
 MOUTON (H.), 44, rue Amelot.
 MULÉ (G.), 104, rue Richelieu.
 MULLER (L.), 40, rue de la Bienfaisance.
 MULLER, ROGER et Cie, 108, av. Philippe-Auguste.
 MUN (H. DE), 8, bis, rue du Bois-de-Boulogne.
 MUN (B. DE), 11, boul. La Tour-Maubourg.
 MUNIER (P.), 6, rue de Seine.
 MUNIER (Al.), 132, boul. Malesherbes.
 MURAT (Pee E.), 10, rue Jean-Goujon.
 MUSTEL, 46, rue de Douai.
 NADAUD (L.), 6, rue d'Aboukir.
 NAIGEON (Eug.), 6, passage de Patay.
 NAUD (J.) et Cie, 31, rue Magador.
 NAVILLE (P.), 76, rue du Cherche-Midi.
 NERVO (Léon DE), 73, rue de Courcelles.
 NETTER (J.), 10, rue d'Enghien.
 NEUMANN et MARX, 326, rue St-Martin.
 NICORA, 17, boul. Soult.
 NOACK-DOLLEUS (H.), 17 bis, rue de Pomereu.
 NOCARD (P.), 39 bis, rue de Châteaudun.
 NOÉ (V.), 4, av. du Coq.
 NOGUÈS (D.), 8, rue Marbeuf.
 NORD (LE), 20, rue Le Peletier.
 NORMAND, BRUNEAU et Cie, 34, rue du Sentier.
 NORTIER (G.), 16, rue de l'Aqueduc.
 NORWICH UNION LIFE, 5, rue de l'Echelle.
 OLIVIER (L.), 22, rue du Général-Foy.
 OLIVIER (M.), 194, rue Rivoli.
 OLIVIER et Cie, 14, rue Rambuteau.
 OLIVIER & Co, 4, rue Drouot.
 OMNIUM LYONNAIS, 7, rue Scribe.
 OMNIUM PARISIEN, 7, rue Le Peletier.
 ORSETTI (Cte D'), 88, rue de Courcelles.
 OSTHEIMER (B.), 50, rue de l'Echiquier.
 OLEY (Mie D'), 19, av. de l'Opéra.
 P. CAULT (E.), 51, avenue Kléber.
 PACHÉCO (Al.), 17, boul. de la Madeleine.
 PAGES CAMUS & Co, 8, rue Barbette.
 PAISSEAU-FEIL, 66, rue Taitbout.
 PAPETERIES DE NANTERRE, 6, rue de Seine.
 PAPETERIES GOURAND 29, rue des Pyramides.
 PAQUET, 78, faub. St-Denis.
 PAQUIGNON (L.), 140, rue de Rivoli.
 PARDON (J.), 33, av. de l'Opéra.
 PARENT (L.), 51, av. Henri-Martin.
 PARENTEAU et CHAPAT, 12, rue St-Fiacre.
 PASCAL et RENDIÈRE, 3, rue des Innocents.
 PASSION (J.), 53, rue de Rivoli.
 PATHELLE, 38, rue de l'Aqueduc.
 PAUFIQUE Fr., 7, rue de Londres.
 PAVY (Constant), 18, rue du Cherche-Midi.
 PAVY DE CHARENTAIS (E.), 20, pl. St-Georges.
 PAYEN (Léo), 56, rue Truffaut.
 PÉCHIN, 68, rue de Rivoli.
 PEETERS, 26, rue d'Enghien.
 PEGAT et JÉRÔME, 48, rue Cambon.
 PEILLON, 4 bis, rue St-Sauveur.
 PEIGNOT, 14, rue Cabanis.
 PELLECHET (A.-R.), 7, av. du Coq.
 PELLETIER (G.), 17, av. de l'Opéra.
 PELLIER (J.), 3, rue Chalgrin.
 PENICAUD-MALATRE et Cie, 93, rue Réaumur.
 PÉPIN-LEHALEUR (A.), 7, rue Nitot.
 PÉREZ (J.), 36, boul. Sébastopol.
 PÉREIRE (H.), 33, boul. de Courcelles.
 PÉRIER (Ed.), 28, rue Erlanger.
 PÉRISSIN (Ed.), 17, boul. Poissonnière.
 PERNOLLET, 102, boul. Haussmann.
 PERRET (H.), 94, rue Lafayette.
 PERRIGOT-MASURE, 30, rue Mazarine.
 PERRIN, 6, place de Breteuil.
 PERRODY (R.), & Co, 46, rue de Sévigné.
 PESIGNY (Cte DE), 9, rue de Magdebourg.
 PETIN (H.), 116, rue La Boétie.
 PETIT (Dr R.), 100, rue de l'Université.
 PETIT (Ch.), 9, av. Parmentier.
 PETIT (M.), 2, rue du Louvre.
 PETITNICOLAS, DELALONDE et Cie, 19, rue Martel.
 PÉTROLES DE DUNKERQUE, 74, rue Saint Lazare.
 PÉTRY (E.), 9, rue d'Abbeville.
 PRITSCHKE, 8, boul. Emile-Augier.

PEYNET, 105, boul. Sébastopol.
 PHILIPPON (A.), 8, rue Pierre-Chartron.
 PIAT (A.), 85, rue St-Maur.
 PICARD (E.), 4, rue St-Sauveur.
 PICARD (A.), 26 bis, av. Daumesnil.
 PICARD & Co, 32, rue Fontaine-au-Roi.
 PICOCHÉ & Co, 12, rue Poncelet.
Picot (Mme), 42, avenue d'Iéna.
 PICOT & CHALANSON, 194, rue de Rivoli.
 PICOU (L.), 59, rue de la Verrerie.
 PIGELET (A.), 112, rue Réaumur.
 PIGUER N, 33, avenue Friedland.
 PILLÉ (Aug.), 61, rue La Boétie.
Pinet Will (Ctesse), 33, rue Pauquet.
 PINEL (G.), 21, rue Mercœur.
 PINGAULT F., 88, boul. de La Tour-Maubourg.
 PINTA (Gust.), 116, rue de Rivoli.
 PINTO D'AGUIAR, 4, rue Martel.
 PIOT, 17, rue du 4-Septembre.
 PIOTET et ROQUE, 17, rue Vivienne.
 PIPAUT (Ch.), 10, rue des Petites-Ecuries.
 LAS (L. DE) & Co, 7, rue Clauzel.
 PLÉ Fr., 15, rue St-Fargeau.
 PLEYEL, WOLFF, LYON & Co, 22, rue Rochecouart.
 PLÉRON (E.), 12, rue Bois-y-d'Anglas.
 PLIQUE (E.), 12, rue Martel.
 PLON-NOURRIT & Co, 8, rue Garancière.
 PODEVIN (Dr P.), 7, rue Duban.
 PLOCQUE, 1, rue d'Hauteville.
 POINTEL (Georges), 3 bis, rue Cadet.
 POIRIER (Gust.), 2, rue Cassini.
 POLIET & CHAUSSON, 131, quai Valmy.
 POIRIER (P.), 29, avenue de la Grande-Armée.
Polignac (Mise de), 28, avenue Montaigne.
 POMPES FUNÈRES, 66, boul. Richard-Lenoir.
 PONSOLLE, 43, boul. Beauséjour.
 PONTIUS et TERRADE, 6, rue Victor-Considérant.
 PORTES (Mie DE), 52, rue Boissière.
 POTEAU (E.), 59, rue de Turenne.
 POTIN (J.), 7, rue Auber.
 POTIN (F.) & Co, 103, boul. Sébastopol.
 POTIN (H.), 9, rue St-Martin.
Potrel (Mme), 15, rue Vivienne.
 POULADE & Cie, 62, rue St-Lazare.
 POULADE Fr., 5, rue Cadet.
 POULENC Fr., 92, rue Vieille-du-Temple.
 POUPARDIN (L.-R.), 6, rue Jean-Lantier.
 POUFART, 7 bis, rue Fromentin.
Pourtales d'Adelsward (Bonne), 65, boul. de Courcelles.
 POURTAUDONDE (E.), 13, faub. Montmartre.
 POUTET (Paul), 39 bis, rue de Châteaudun.
 POYET (A.), 76, boul. Beaumarchais.
 PRADIER, 12, rue des Bourdonnais.
 PRÉAUX (Mie DE), 37, rue Pauquet.
 PRESSE (La), 12, rue du Croissant.
 PRÉVOST (Ch.), 10, rue des Petits-Carreaux.
 PRÉVOST (F.), 75, rue de la Victoire.
 PRIEUR (F.), 3, rue de la Ste-Chapelle.
 PRIOUX (P.), 5, impasse Reille.
 PRIOUX (P.), 26, rue du Luxembourg.
 PROPPER (E.), 50, av. du Bois-de-Boulogne.
 PROPPER (P.), 64, rue Pierre-Chartron.
 PROST (A.), 4, rue de Lappe.
 PRUD'HOMME (G.), 49, boul. Richard-Lenoir.
 PRUD'HOMME Fr., 5, rue Baillif.
 PUERRARI (Eug.), 40, boul. de Courcelles.
 PUGET (Paul), 48, avenue du Bois-de-Boulogne.
 QUÉNU (Dr), 10, rue de Lisbonne.
 QUESNEL (M.), 3, rue d'Hauteville.
 QUINTABURU, 85, rue Richelieu.
 RABILLOU, 11, rue des Bernardins.
 RADCLIFFE-MOONEY (V.), 105, rue Miromesnil.
 RADIGUER, 35, rue Jacob.
 RAFFEL (Aug.), 63, rue d'Argout.
 RAINBEAUX (F.), 7, rue Paul-Baudry.
 RANDON DE GROLIER (E.), 46, boul. Beaumarchais.
 RANOVITZ (C.-A.), 139, rue Longchamp.
 RAOUL-DUVAL (R.), 47, rue Copernic.
 RAVISI (Bon T. DE), 7 bis, rue Edouard-De-taille.
 RAYNAL (J.), 31, rue Alphonse-de-Neuville.
 REBEL (L. DE), 43, rue St-Georges.
 REGINGAUD (F.), 14, rue Bleue.
 REGLEY, 12, faub. Poissonnière.
 REIFENBERG & MASTBAUM, 106, rue Richelieu.
 REITLINGER (B.), 65, rue d'Anjou.
 REMINGTON, 8, boul. des Capucines.
 RÉMY (Victor), 9, place Clichy.
Renon (Vve), 13, rue Payenne.
 RESSIGA-VACCHINI GIOVANETTI, 6, avenue Richerand.
 REVEL, 1, rue Parrot.
 REYMOND, 76, rue de Rennes.
 REYRE Fr., 34, rue de Châteaudun.
Rheims (Mme), 28, avenue Hoche.
 Ribert (Mme), 59, avenue Marceau.
 RIHOULET, 52, passage du Caire.

RICHARD (J.), 80, rue Taitbout.
 RICHARD (L.), 70, rue St-Didier.
 RIDDER (G. DE), 4, rue Perrault.
 RIGEL et Fils, 27, rue J.-J.-Rousseau.
 RIOCREUX, 11, rue du Regard.
 RIVET (A.), 8, rue de la Michodière.
 ROBERT (Ed.), 50, boul. de Reuilly.
 ROBERT (Dr), 60, rue du Rocher.
 ROBERT (A.-C.), 54, rue du Four.
 ROBIN (A.), 8, rue Murillo.
 ROCHE (J.), 33, rue de Buzenval.
 ROCHEBILIÈRE (F.), 15, rue Elzévir.
 ROCHECHOUART (Mie DE), 5, avenue du Coq.
 ROCHEROLLES (J.), 10, rue d'Athènes.
 RODANET, 19, rue d'Aumale.
 RODOCANACHI (Th.), 1, rue de Longchamp.
 RODOCANACHI, 54, rue de Lisbonne.
 RODOCANACHI (P.), 5, place de l'Alma.
 RODUWANT (L.), 45, avenue d'Antin.
 ROGERS & Co, 1, rue St-Georges.
 ROGIER (René), 46, rue de Provence.
 ROGLET (Dr P.), 217, rue St-Honoré.
 ROHAN (Duc DE), 35, boul. des Invalides.
 ROLLAND (G.), 109, avenue Henri-Martin.
 ROLLET (H.), 35, rue Jacob.
 ROLLIN (Ag.), 138, rue de Rivoli.
 ROMAIN (F.), 47, rue Fontaine-au-Roi.
 RONCERAY (L.), 10, boul. Montmartre.
 ROSBO (A. DE), 51, rue de Naples.
 ROSEL (Abel), 17, rue Perdonnet.
 ROSSOLIN (Ph.), 186, av. Victor-Hugo.
 ROUBAUDI (M.), 61, avenue d'Antin.
 ROUBAUDI et Fils, 7, rue du 4-Septembre.
 ROUGEOT (Alf.), 12, rue Mont-Thabor.
 ROUSSEAU (A.), 16, rue Bertin-Poirée.
 ROUSSEAU (P.), 5, avenue de l'Alma.
 ROUSSILLON et BOURDOIS, 52, boul. Sébastopol.
 ROUVRE (B. DE), 11, av. de l'Alma.
 ROYER (Louis DE), 105, rue de Lille.
 ROZET (René), 6, rue Aumont-Thiéville.
 RUAS (J.), 5, rue Saulnier.
 RUBSAM, 38 bis, rue Vivienne.
 RUDEVAL (DE), 4, rue Antoine-Dubois.
 RUILLET (Ed.), 70, rue Vaneau.
 SABATIER, 2, rue de Clichy.
 SABATIER D'ESPEYRAN, r.-point des Champs-Élysées.
 SACHS (Cte DE), 3, rue Anatole-de-la-Forge.
 ST-LÉGER (DE), 33, avenue Kléber.
 ST-MARTEAU (R. DE), 100, boul. Malesherbes.
 SALANSON, 60, rue Pierre-Chartron.
 SALATS, 359, rue St-Martin.
 SALLE (H.) et Cie, 4, rue Elzévir.
 SALLEMAND (E.), 6, rue du Rocher.
 SALMON et LÉGAGNEUR, 2, rue de Lisbonne.
 SALMON et Fils, 96, rue Amelot.
 SALMON (Em.), 55, rue Grange-aux-Belles.
 SALOMON et MAY, 10, rue d'Aboukir.
 SALVAGO (P.-M.), 133, boul. Malesherbes.
 SALVAGO, 19, boul. de Courcelles.
 SAMARY (G.-E.), 15, rue Lafayette.
 SAMPIERI (Cte), 116, rue de la Faisanderie.
 SANCHOLLE-HENRAUX, 22, rue de la Trémoille.
 SANCY (Emile), 83, boul. Richard-Lenoir.
 SANSON (M.), 15, rue Marsollier.
 SARRAZIN (P.), 7, rue La Boétie.
 SARTIAUX (Eug.), 48, rue de Dunkerque.
 SAUCE (J.) et Cie, 118, av. Philippe-Auguste.
 SAULNIER (Eug.), 81, boul. St-Michel.
 SAUNIER (G.) & Co, 37, rue d'Aboukir.
 SAUTTER-HARLÉ, 20, avenue de Suffren.
 SAUVEZ (Dr E.), 17, rue St-Pétersbourg.
 SAVARD & Co, 22, rue St-Gilles.
 SCHEURER-LAUTH et Cie, 11, rue d'Uzès.
 SCHLESINGER-HIRSCH, 22, rue Le Peletier.
 SCHLICHTING (B. DE), 41, rue Cambon.
 SCHLOS (Phil.), 104, avenue de Malakoff.
 SCHLUMBERGER (Em.), 49, rue La Boétie.
 SCHNEIDER (H.), 137, faub. St-Honoré.
 SCHMIEDER (J.), 11, rue de Montyon.
 SCHAEFFER (Société), 165, boul. Richard-Lenoir.
 SCHWEITZER (J.), 33, rue de la Bienfaisance.
 SCHWOB (M.), 69, rue Lafayette.
 SCIAMA & Co, 4, rue d'Enghien.
 SEGOND (Dr Paul), 11, quai d'Orsay.
 SEGUINOL (J.), 45, avenue Parmentier.
 SÉUR (Mie DE), 45, av. d'Iéna.
 SÉLIGMANN (D.), 57, av. de Villiers.
 SÉLIGMANN, 32, boul. Haussmann.
 SÉLONIER (A.), 31, boul. Bonne-Nouvelle.
 SÉNÉCHAL DE LA GRANGE, 56, rue de Londres.
 SÉNÉ-SCHULTZ, 11, rue de l'Abbaye.
 SENNHAUSER (H.), 18, rue Demarquay.
 SERIVE (Gast.), 90, avenue Malakoff.
 SERLAY (R. DE), 8, rue Boccador.
 SERPOLLET (L.), 11, rue Stendhal.
 SEYNES (L. DE), 14, rue Balzac.
 SIBERT Bon DE, 46, av. Kléber.
 SIMON (F.), 12, place Malesherbes.
 SIMON (Al.), 65, rue Michel-Bizot.
 SIMON & Co, 15, rue Fontaine-au-Roi.

SIMONIN (A.), 3, rue du Dôme.
 SINGER (E.), 67, avenue Kléber.
 SKRYPITZINE (E.), 1, rue Michelet.
 SNEEKENS (E.), 38, chaussée d'Antin.
 SMITH (Léon), 81, faub. St-Antoine.
 SMITH, 49, faub. St-Antoine.
 SOMMIER (E.), 37, avenue de l'Alma.
 SONIS (Cte DE), 19, rue de Lubeck.
 SONMANY (P.), 10, rue Charlot.
 SOUBEYRAN (F.), 105, faub. St-Honoré.
 SOULÉ (R.), 138, rue Amelot.
 SOULÉ, 3, rue de Lutèce.
 SOYE (L. DE), 18, rue des Fossés-St-Bernard.
 SPAULDING (J.-Th.), 39, boul. Malesherbes.
 SPEGER, 63, rue des Archives.
 SPEMENT (J.), 20, rue du Canal-St-Martin.
 STEGHENS (E.), 19, boul. Saint-Denis.
 STEINHEIL (C.-A.), 30, rue Montpensier.
 STETTEN (I.), 2, rue du Caire.
 STETTEN & Co, 10, rue Grange-Batelière.
 STOCK (P.-V.), 27, rue Richelieu.
 STOEFFER (E.), 51, rue de Paradis.
 SUBERVILLE (Cte), 39, rue du Colisée.
 Sulzbach (Mme), 5, avenue Montaigne.
 Sylvie (Mlle), 50, rue La Bruyère.
 SYMONS (Léo), 22, rue Legendre.
 SYNDICAT DES CONDUCTEURS TYPOGRAPHES DE
 GUTENBERG, 9, rue de Savoie.
 SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS DE
 FRANCE, 7, rue d'Athènes.
 SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE DU
 MIDI DE LA RUSSIE, 13, rue Lafayette.
 SOCIÉTÉ UNIVERSELLE IMMOBILIÈRE, 30, rue
 Chaptal.
 SOCIÉTÉ DES PRODUITS CÉRAMIQUES DE BOU-
 LOGNE-SUR-MER, 67, rue de la Victoire.
 SOCIÉTÉ DES MINES DE CARMAUX, 35, rue
 Pasquier.
 SOCIÉTÉ ANONYME DE PONTGAUD, 3, rue
 des Mathurins.
 SOCIÉTÉ DES CUIVRES DE FRANCE, 5, rue
 Cambon.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSE-
 MENTS GREINSTEIN et KOPPEL, 29, rue Mo-
 gador.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES PAPETERIES DE LA
 HAYE DESCARTES, 30, rue des Archives.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES ACIÉRIES DE PARIS,
 151, rue Oberkampf.
 SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉCLAIRAGE PAR
 LE GAZ D'HUILE, 162, rue Ordener.
 SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'INDUSTRIE ET
 LES MINES, 45, boul. Haussmann.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES ENGRAIS COMPLETS,
 Bourse du Commerce.
 SOCIÉTÉ DE PENARROYA, 12, place Vendôme.
 SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ORNEMENTS EN ZINC,
 52, boul. Richard-Lenoir.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES CARRIÈRES DE L'OUEST,
 6, rue Goethe.
 SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS A. GARNIER,
 58, rue de la Glacière.
 SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'ORIENT, 41, boulevard
 Haussmann.
 SOCIÉTÉ DES MINES DE BLANZY, 55, rue de
 Châteaudun.
 SOCIÉTÉ DES CEMENTS PORTLAND ARTIFICIELS
 DE L'INDO-CHINE, 33, rue Joubert.
 SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'ARTICLES D'ÉCLAIR-
 AGE, 70, rue Folie-Regnault.
 SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS MARITIMES A VA-
 PEUR, 8, rue Ménilmontant.
 SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE L'ONDULUM, 268, av.
 Daumesnil.
 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES POUDRES DE SURETÉ,
 62, rue de Provence.
 SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE
 PARIS, 60, rue de la Victoire.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES CARRIÈRES DE BUCY-
 LES-GR., 2, rue Thérèse.
 SOCIÉTÉ EAUX ET GAZ, 66, chaussée d'Antin.
 SOCIÉTÉ ANONYME DE TRICOTAGES A LA MÉCA-
 NIQUE, 23, rue des Lavandières-Ste-Opportu-
 nité.
 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE NÉERLANDAISE, 26, aven.
 de l'Opéra.
 SOCIÉTÉ DU SAUT DU TARN, 19, rue d'Athènes.
 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ASSAINISSEMENT, 14, rue
 des Ecoles.
 SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COTON A COUDRE,
 86, boul. Sébastopol.
 SOCIÉTÉ CIVILE DES HAUTS FOURNEAUX DU
 CHILI, 21, boul. Haussmann.
 SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES ET DES FO-
 RAGES ARTÉSIENS, 8, rue de l'Arcade.
 SOCIÉTÉ OTTOMANE DES ALLUMETTES, 11, rue
 Louis-le-Grand.
 SOCIÉTÉ NAVALE DE L'OUEST, 19, rue
 Lafayette.
 SOCIÉTÉ ANONYME DUCASTAIN, 31, boul.
 Bonne-Nouvelle.
 SOCIÉTÉ ANONYME DE BAINS ET LAVOIRS,
 14, rue Grammont.

SOCIÉTÉ DES EAUX DE CHÂTEL-GUYON, 3, rue
 Rossini.
 SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE, 8, rue
 d'Athènes.
 SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE FABRICATION DE
 BÉBÉS JOUETS, 8, rue Pastourelle.
 SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES TRESES, BOUTONS
 ET LACETS, 14, rue d'Aboukir.
 SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CREIL, 29, rue
 Baudin.
 SOCIÉTÉ PARISIENNE DES CORSETS « BALE-
 NINE », 52, rue Richat.
 SOCIÉTÉ COTONNIÈRE DE L'INDO-CHINE,
 52, rue Caumartin.
 SOCIÉTÉ « LES AFFRÈTEURS RÉUNIS », 54, r.
 de Paradis.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES AUTOMOBILES PEUGEOT,
 83, boul. Gouvion-St-Cyr.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES HUILES MINÉRALES
 DE COLOMBES, 60, rue St-Lazare.
 SOCIÉTÉ DES PLÂTRIÈRES RÉUNIES DU BASSIN
 DE PARIS, 76, quai Jemmapes.
 SOCIÉTÉ TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU GAZ
 EN FRANCE, 105, rue St-Lazare.
 SOCIÉTÉ D'ALIMENTATION LACTÉE, 28, rue de
 Trévise.
 SOCIÉTÉ MÉTALLIQUE DE MONTBARD, 11, place
 de la Madeleine.
 TABARY, 51, rue Turbigo.
 TALAMON (H.), 3, rue du Cirque.
 TALLOIS (P.), 19, boul. de Strasbourg.
 TANCHÈDE (A.), 16, boul. Flandrin.
 TANNENBAUM et Cie, 67, rue de la Victoire.
 TARDIGUECH (Ed.), 5, rue Cambon.
 TARDIVEAU (J.), 30, av. des Champs-Élysées.
 TAVENNES POUSETT et ROYALE, 14, boul. des
 Italiens.
 TEDESCO (Fr.), 34, av. de l'Observatoire.
 TEUTSCH (S.), 32, place St-Georges.
 THÉNARD (L.), 17, rue Ducrocq.
 THÉVENIN Fr., 44, rue Lafayette.
 THÉVIN (F.), 21, rue du Louvre.
 THIÉRIET (E. DE), 59, rue Tailbout.
 THIERRY (Ch.), 48, rue de Malte.
 THIRION (A.), 19, rue du Pont-Louis-Phi-
 lippe.
 THIOFERN (H.), 350, rue St-Honoré.
 THOMAS (F.-E.), 8, rue Greneta.
 THOMAS VAN BOMBERGHE (Benjamin),
 59, av. d'Iéna.
 THORS (J.-H.), 5, rue Montchanin.
 THOUROUDE, 32, rue Le Peletier.
 THUREAU DANGIN (F.), 26, rue Barbet-de-Jouy.
 THURNEXSEN (J.), 58, rue Monsieur-le-
 Prince.
 TISSOT, 46, galerie de Valois.
 TOIRAY (G.), 80, boul. Haussmann.
 TOURING-CLUB DE FRANCE, 65, av. de la
 Grande-Armée (Membre fondateur).
 TOUSSAINT et SPITZER, 1, rue Favart.
 TRAR (J. DE), 6, rue de Madrid.
 TRÉBUCIEN, 25, cours de Vincennes.
 TRÉSORIER & Co, 63, boul. St-Michel.
 TRICART (Al.), 12, place de la Bourse.
 TRONCIN-LEHOY, 9, rue de Cléry.
 TROTIN (Alb.), 9, rue du Commandant-Mar-
 chand.
 TROUVAIN, 117, rue de la Roquette.
 TOSSITZA, 8, rue de l'Echelle.
 UNION SYNDICALE DES FOURNISSEURS DU BA-
 TIMENT, 38, rue Meslay.
 UNION VÉLOCIPÉDIQUE DE FRANCE, 6, boul.
 des Italiens.
 UNION DES ENTREPRENEURS, 21, quai de
 l'Île.
 URRAN & Co, 10, quai de la Marne.
 USINES RÉUNIES, 5, rue de Charonne.
 UZANNE (Joseph), 172, boul. St-Germain.
 Uzès (Dessé douairière d'), 78, rue de Cour-
 cilles.
 VAAST (Ch.), 22, rue de l'Odéon.
 VACHER (Henri), 9, rue Dupuytren.
 VACHETTE FRÈRES, 60, rue de Charonne.
 VACQUIER (H.), 123, rue de Lille.
 VALLAT (J. DE), 1, rue Madame.
 VALLAUD (J.), 35, av. Gambetta.
 Vallon (Mme V.), 14, rue Jean-Goujon.
 Valori (Mise M. de), 4, rue Arsène-Houssaye.
 VALROGER (F. DE), 11 bis, rue Jean-Goujon.
 VAN MINDEN (A.), 46, boul. Haussmann.
 VAN STEENBRUGHE et BRETON, 41, rue de
 Rivoli.
 VATINET, 38, rue du Louvre.
 VAUGEOIS-BINOT, 15, rue Étienne-Marcel.
 VEBER (P.), 51, boul. Voltaire.
 VERCKEN (René), 47, rue Cambon.
 VERGÉ (Ch.), 5, av. de l'Alma.
 VER HASSELT (J.), 92, rue de la Victoire.
 VERMERSCH (Louis), 4, rue Christophe-Co-
 lomb.
 Verneau (Vve de), 90, boul. La Tour-Mau-
 bourg.
 VÉRON (Louis), 15, rue du Louvre.

VERSCHAVE (E.), Fils, 17 bis, rue Pavée.
 VERSTRATE (Emile), 147, boul. St-Germain.
 VÉRY (Hector), 40, boul. de Strasbourg.
 Vétay (Amélie), 27, rue Richelieu.
 VIAL (J.), 55, rue Caulaincourt.
 VIAU, 9, rue Boissy-d'Anglas.
 VIAULT (P.), 2, rue Barbette.
 VIBRAYE (Cte DE), 38, Cour la Reine.
 VICARIO (Alex.), 17, boul. Haussmann.
 VICTOR-HUGO (G.), 38 bis, rue Fabert.
 VIDUS HUET et DE CASTERLE 36, rue de Lyon.
 VIEILLY (J.-C.), 38, boul. St-Jacques.
 LARD (Paul), 110-112, Bourse du Com-
 merce.
 VIEUXMAIRE (A.), 20, rue Lalande.
 VILLEMEN (Dr), 5, rue du Général-Foy.
 Villers (Mme de), 35, avenue Montaigne.
 VINCENT (P.-Ch.), 9 bis, rue Legendre.
 VINCENT (A.), 183, boul. St-Germain.
 VINCENT et REUMAUX, 1, av. de l'Observa-
 toire.
 VIOL et DUFLOT, 25, rue de Cléry.
 VIOT (Alp.), 2, rue Meissonier.
 VIROT, 1, rue de la Paix.
 VIVANT, 11, rue de Douai.
 VIVAREZ (H.), 8, rue de la Victoire.
 Volet (Mme), 14, cité Beaumarnais.
 VREME (P. DE), 16, rue de Chazelles.
 VUITTON (G.), 1, rue Scribe.
 VYSE, 160, rue Montmartre.
 WACHTER (M.), 36, rue de l'Échiquier.
 WAGNER (DE), 4, place de l'Opéra.
 WALCKER (G.), 145, av. Malakoff.
 WALLUT & Co, 168, boul. de la Villette.
 WALTER et BONNARD, 236, faub. St-Honoré.
 WALTHER (Ch.), 21, boul. Haussmann.
 WANNER (P.), 22, rue Washington.
 WARNERY Fr., 8, rue Humboldt.
 WASSERMAN, 17, rue de Phalsbourg.
 WEBER & Co, 14, quai de la Marne.
 WEIL (Alph.) et Fr., 2 bis, av. des Gobelins.
 WELLES (F.-R.), 92, av. Henri-Martin.
 WERTHEIM (A.), 11, place de la Bourse.
 WERTHEIMER (Vte), 30, boul. Haussmann.
 WILLINGTON-DRAKE 34, rue du Louvre.
 WICKHAM (G.), 15, rue de la Banque.
 WURZINGER et DISSLIN, 3, rue Scribe.
 YUNG & Co, 18, av. de la Frillière.
 ZADOCKS et Cie, 1, rue de la Bourse.
 ZURICH (LA), 14, rue Favart.

RÉGION DE PARIS

Seine — Seine-et-Marne — Seine-et-Oise.

ARCUEIL

ECORCHEVILLE (M.), 7, avenue Raspail.
 HEIMERDINGER et LURCK, Grande Brasserie.

ASNIÈRES

AGOSTINI (E.), 29, rue de l'Avenir.
 LETESTU (H.), 2, rue de Bretagne.

ATHIS-MONS

CHEHET (G.).

AUBERVILLIERS.

BLOCH (P.) et Cie, 60, rue du Vivier.
 COMPAGNIE FRANÇAISE DES PRODUITS OXYGÉ-
 NÉS.
 JACQUART, 3, rue du Bateau.
 MAGNANT (G.).
 MALÉZIEUX (J.-B.), 39, rue de la Haye-Coq.
 WEEGER Fr., 92, avenue Victor-Hugo.

BAGNOLET

SAVONNERIE PARISIENNE, 142, rue Sadi-Car-
 not.

BELLEVUE

Toucheon (Vve), 9, rue Emile.

BESSANCOURT

AIGOIN (J.), propriétaire.

BOBIGNY

LA CARBONIQUE MODERNE.

BOIS-COLOMBES

DUBOS (D.), 27, rue Victor-Hugo.

BOULOGNE-SUR-SEINE

BELLETTI et Cie, 117, rue de Paris.
DANOIS (G.), 22, rue du Chemin-Vert.
FLORY (Ch.), rue de la Plaine.
GENTIL, BOURDET et Cie, 189, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, Billancourt.
GILBERT (Dr P.), 124, rue de Versailles, Billancourt.
POIRIER (Dr G.), 4, rue Escudier.
RENAULT (Fr.), 139, rue du Point-du-Jour, Billancourt.
SOCIÉTÉ ANONYME DES BUANDERIES DE LA SEINE, 49, quai de Boulogne.

CHARENTON

BENOIST (T.), 20, rue de Bordeaux.
CADIOT Fr., 5, rue St-Pierre.
DRIULLES (L.), Magasins Généraux.
LETOURNEUR (E.), 25 bis, rue Victor-Hugo.
PELLETIER (J.), 11, rue Nicolai.
PERRAULT (E.) et Cie, 114 bis, rue de Paris.
SCHMIDT (R.), rue de la Zone.
TOURNEUR Fils.

CHOISY-LE-ROI

BOCHET, 25, rue de Seine.
DEMOULIN (V.), 13, av. de Versailles.
TITARD (E.).

CLAMART

MARIMONT (A.), 60, rue de l'Union.

CLICHY

APPERT Fr., 34, rue des Chasses.
BAROCHÉ, avenue du Cimetière.
BLISS et Cie, 4, rue Huntziger.
LHUILIER (A.), 89, boul. National.
MAES (L.-A.), 39, rue du Landy.
L'OXIGÈNE, rue Jeanne-d'Asnières.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES FIBRES DE BOIS, 1, rue Bonnet.
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE L'ACCUMULATEUR PULMEN, 18, quai de Clichy.
WIFE (DE), 93, boul. Victor-Hugo.

COURBEVOIE

NEV et BOUHOURS, 37 bis, rue de Belfort.
SURLEAU (P.), 40, rue Louis-Blanc.
VEDRINE (A.) et Cie, 7, quai de Seine.

CROISSY

HOURY (Ch.), rue des Ponts.

CROIX DE BERNY

BRÉAUTÉ Frères.

DRAVEIL

LEVASSEUR (G.) et Cie, 14, boul. de Bellevue.

ESSONNES

CASÉ Fils, Cassé et LAUREAU.

ETAMPES

LA SEMEUSE.

FONTAINEBLEAU

RIVAIN (L.), 33, rue Grande.

FONTENAY-AUX-ROSES

BELLEMAND (L.).

FONTENAY-SOUS-BOIS

RAPP et REITENDACH.

FONTENAY-TRESEGNY

TISSIER (L.).

FRANCONVILLE

DELOISON (A.).

LA GARENNE-COLOMBES

LOMBARDINI (A.), 15, rue du Château.

L'ISLE-ADAM

BENOIST (P.), notaire.

ISSY

CALAMEL (M.), 71, quai d'Issy.
VALCROWE, 139, route des Moulineaux.

IVRY

BLET Fils, 38, rue de Seine.
BOURGEOIS (E.), 34, boul. Sadi-Carnot.
COTTIAS et Cie, 9, rue Victor-Hugo.

DEFFOREY (H.), 5, quai d'Ivry.
LACROIX (J.), 87, rue Molière.
LELUC (H.), 5, quai d'Ivry.
MULLER & Co, rue Nationale.
VERMICELLERIE LYONNAISE, rue Franklin.

LEVALLOIS

BOTIAUX, 20, rue Greffulhe.
COMPAGNIE DE SALUBRITÉ DE LEVALLOIS.
CONTAL, REQUILLART et CHALAS, 5, rue Voltaire.
DELAMOTTE (J.), 16, rue Barbès.
LEGRAIN et STINVILLE, 20, place Chaptal.
Leroy (Vve Ch.) et Cie, 10, rue Callange.
MESUREUR et Cie, 118, rue Fazilleau.

MALAKOFF

DOIGNON (L.), 11, rue Hoche.
RENAULT-TÉTU, 124, route de Montrouge.

MANTES

COVILLE (R.), 10, rue de Gassicourt.

MELUN

STEPHAN (A.), 35, rue Dazot.

MONTREUIL

LEROY (L.), 255, rue de Paris.
POURÉ et SAUTON.

MONTROUGE

ROBERTS et HILL, 14, rue du Manège.

NEMOURS

GRÉAU, Les Roches.

NEUILLY

ABEILLE (A.), 14, rue du Centre.
ACCOLAS (Dr), 6, boul. du Château.
BLAUQUET (Bon A.).
Bouglise (Mme de la), 78 bis, boul. Bineau.
BRAULT (M.), 19, rue du Marché.
COUTROT (H.), 11e de la Jatte.
COUVREUX (A.), 70, boul. Maillot.
DUCASSOU (P.), 58, avenue de Neuilly.
GUYOT DE VILLENEUVE, 40, rue Ch.-Laffitte.
Howland (Mme), 51, rue de Longchamp.
DE JANZÉ (Vte), 80, avenue du Roule.
MARTINOT (A.), 18, rue d'Orléans.
MULOT (A.), 21, boul. Inkermann.
PARQUET (E.), 73, avenue de Neuilly.
RAFFIN, 65, boul. du Château.
SÉE (L.), 22, avenue de Neuilly.
TIXIER (A.), 7, boul. Inkermann.
WEILL (D.), 6, rue de Chézy.

NOGENT-SUR-MARNE

MIAS-FLEURY, 12, place de la Gare.
POINCET (E.), Hygiène Moderne.

NOISY-LE-SEC

CHEVILLARD (Ch.-E.).

PANTIN

BOURBONNE et Cie, 72, rue de Paris.
CASASSA Fils et Cie, 24, rue Jacquart.
CHAUFFRIAT, notaire.
DELIZY et DOISTEAU, 99, rue de Paris.
HUGOT, 56, route d'Aubervilliers.
LEPICART (Dr M.), 5, rue Delizy.
SOCIÉTÉ D'IMPORTATION DE CHÊNE.
STERN et SONNEBORN, 23, rue Victor-Hugo.
WEHMER et RICHMOND, 50, route d'Aubervilliers.

POISSY

COMPAGNIE D'ELECTRICITÉ APPLIQUÉE.

PORT A L'ANGLAIS

PAUFFIN (A.).

PRE-SAINT-GERVAIS

FAVRE, 2, rue des 7-Arpents.
PRADÈRE et Cie, 16, rue du 14-Juillet.

PUTEAUX

BEAU (L.), 20, rue de Paris.
PARTINIUM, 5, rue Ampère.
RIHAL et Fils, 5, rue de Paris.

LE RAINCY

DE LA MARNIÈRE, 10, av. du Chemin-de-Fer.

RUEIL

DOMAGE, 86, av. de Paris.
RAGOT (V.), 1, rue des Bois.

SAINT-CLOUD

DE BOSREDON, 8, rue du Commandant-de-La-teinty.
LACOURIE (L.), 7, rue Dailly.
Lande (Mme), 14, parc de Montretout.
MUEL, notaire.

SAINT-DENIS

BONNEVILLE et Cie, 27, rue du Landy.
BOUILLANT (H.), 20, rue de Paris.
BRIGOUNET et GAUBERT, 15, rue du Landy.
COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTIONS, 114, rue de la Gare.
DECHAVANNE Fr., 123, av. de Paris.
FARCOT, 163, av. de Paris.
LÉVY Fr., 42, rue de la Briche.
MADELAINE (A.), 107, rue de Paris.
MARTIN (R.), et Cie, 20, rue Génin.
MEISSONIER (les héritiers de), 44, boulev. Ornano.
POPINEAU, VIZET et Cie, 144, av. de Paris.
ROYANET (J.), 137, rue de Paris.
SACHS (Ch.), ch. du Cornillon.
TERNOIS et GUINON, 151, rue de Paris.
TOURNEMINE (A. DE), 15, cours Ragot.

SAINT-MANDE

THIERRIAT, 19, Grande-Rue de la République.

SAINT-OUEN

Hillaireau (Vve), 5, rue Ernest-Renan.

SOISY-SOUS-ETIOLE

RANCHON (P.), propriétaire.

SURESNES

GOFFIN (A.), 106, boul. de Versailles.
VAGNER (Ch.), 4, rue Fizeau.

TAVERNY

CORNEAU (R.), 2, rue de Paris.

VERSAILLES

SALANSON (M.), 18, rue Hoche.
Sipieva (Bne), 81, av. de St-Cloud.
TROUBLÉ (A.), avenue de Secaux.

VILLEJUIF

COURTOIS (P.), 40, av. de Paris.

VILLEMOMBLE

DORNEMANN (R.), 11, allée Erasme.

VILLENEUVE-DAMMARTIN

DAVID (A.).

VILLEPREUX

GRAMONT (H.), notaire.

VINCENNES

ANGOT, 31, rue Massue.
CHASSAN et BLACHÈRE, 43, rue des Laitières.
DIOLÉ, notaire.
GAUDERMEN, 15, rue Daumesnil.
HERMAND (G.), 3, rue Monmory.

DÉPARTEMENTS

ALLIER

Vichy. — CASINO DE VICHY.

BELFORT

Valdoie. — CHATEL (C.-F.).

EURE

Lattainville. — Hénon (Vve).

ILLE-ET-VILAINE

Rennes. — OUEST-ECLAIR.

MEUSE

Commercy. — Dr MORETTE, pharmacien.

NORD

Tourcoing. — MATHON et DURRILLE.

BASSES-PYRENEES

Château-de-Ségur. — Ctesse de Lyonne.

TARN

Belcastel. — Ben de BELCASTEL.

MONTEBELLO



TÉLÉPHONE
116-06

TÉLÉPHONE
116-06

CHAMPAGNE

G. Lecocq : Agent Général, 22, rue de la Michodière, PARIS

RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENTS

EXIGER
LA DEVISE

TOUJOURS
À
MIEUX

AMIEUX
FRÈRES

PETITS POIS
À L'ÉTOUFFÉE

Cuits dans leur jus
" PRÊTS À ÊTRE MANGÉS "

L'HYGIÈNE
20-27-29 MODERNE
RUE DE GOTTÉ, PARIS (XII^e)

ANÉMIE, HERPÉTISME, DIABÈTE, ASTHME

GRANULES de FOWLER
(1 MILLIG. D'ARSÉNITE DE POTASSE PAR GRANULE)

INAPPÉTENCE, AFFECTIONS D'ESTOMAC

GRANULES de BAUMÉ
DU DOCTEUR LEGROS & C^{ie}
LICENCIÉ ES-SCIENCES, LAURÉAT DES HÔPITAUX
(Chaque Granule correspond à 2 gouttes de teinture).
PHARMACIE FRANÇAISE, 1 & 3, Place de la République, Paris.

CHARRIER Frères

AGENTS DE CHARBONNAGES

62, Rue de Maubeuge, 62

PARIS

TÉLÉPHONE 250-15

MAISON DE CONFIANCE

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES

Spécialité d'Anthracite Anglais

COKES -- BOIS DE 1^{ER} CHOIX

2 0/0

d'escompte sur notre tarif à tous les
Abonnés au Téléphone.

L'Imprimeur-Gérant : A. PRADIER, 42, Rue des Bourdonnais, Paris.

A. Pradier